

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



Syndicat Mixte Sequana
21, boulevard Gustave Morisot
21400 Châtillon sur Seine

Tél. : 03-80-81-56-25

Fax : 03-80-91-18-58



Rapport d'activités 2016 et prévisionnel 2017



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Table des matières

1. L'équipe du Syndicat Mixte Sequana (ex SICEC- structure porteuse du contrat).....	5
1.1. Cellule rivière :.....	5
Etudes et travaux confiés à des prestataires externes (1/2 ETP).....	5
Etudes et travaux menés en interne (3.5 ETP).....	5
1.2. Cellule animation :	6
Animation générale du Contrat Global (1 ETP, sur 2 postes) :	6
Missions de communication (0.30 ETP sur 1 poste + 1 volontaire en service civique) :	7
Animation « érosion-ruissellement » (0.5 EPT).....	7
Animation Zone humide (0.5 ETP).....	7
Organigramme du personnel du Syndicat Mixte Sequana en 2017.....	9
2. Rapport d'activité 2016 et prévisionnel 2017	9
2.1. Cellule rivière.....	10
2.1.1. Amélioration de la continuité écologique.....	10
2.1.2. Protection et restauration de cours d'eau	20
2.1.3. Entretien de la ripisylve	23
2.1.4. Reconnaissance suivis et formation.....	25
2.2. Cellule Animation.....	25
Animation globale du contrat global Sequana (0.5 ETP)	26
Communication (0.3 ETP)	28
Animation érosion/ruissellement et zones humides	30
Animation petit cycle de l'eau	35
Rapport d'activité 2016 et prévisionnel 2017.....	40
2.1. Cellule rivière.....	40
2.1.1. Amélioration de la continuité écologique.....	40
2.1.2. Protection et restauration de cours d'eau	50
2.1.3. Entretien de la ripisylve	53
2.1.4. Reconnaissance suivis et formation.....	55
2.2. Cellule Animation.....	55
Animation globale du contrat global Sequana (0.5 ETP)	56
Communication (0.3 ETP)	58
Animation érosion/ruissellement et zones humides	60
Animation petit cycle de l'eau	65

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

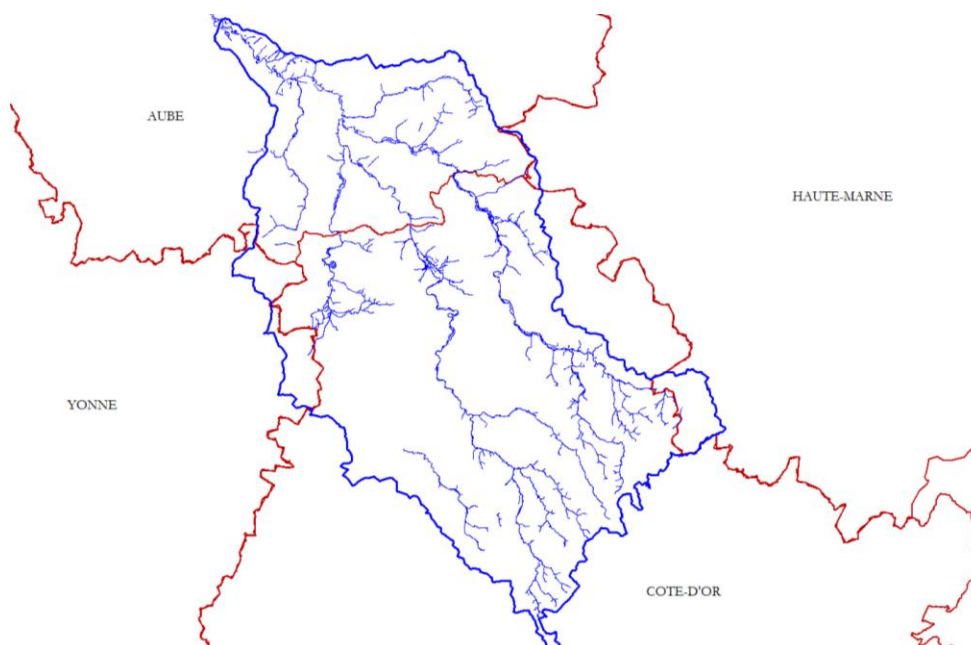
SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Le bassin versant de la Seine Amont, d'une superficie totale de l'ordre de 2 630 km², se situe en tête de bassin sur les départements de Côte d'Or, de l'Aube, de l'Yonne et de la Haute Marne et les régions Bourgogne et Champagne-Ardenne. Ce bassin recouvre plus de 190 communes.

Le Contrat Global Sequana s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels. Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir cet objectif au moyen d'un programme d'actions.

Le contrat global, porté par le SICEC, fait suite au contrat rivières signé en 2007 et ayant pris fin en décembre 2012.

La forte implication des diverses structures locales dans la réalisation des actions inscrites démontre tout l'intérêt de l'animation locale sur ce territoire.



L'application des Schémas départementaux de coopération intercommunale visant la future mise en œuvre de la compétence Gemapi a bouleversé l'organisation territoriale en matière de compétence « rivière ».

Initialement la maîtrise d'ouvrage de la compétence « rivière » apparaît comme très morcelée sur le territoire du contrat global Sequana.

En Côte d'Or, le Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Chatillonnais exerçait la compétence « rivière » sur les 49 communes adhérentes.

Dans l'Aube, 5 syndicats de rivière étaient existants, de taille très modeste.

Ainsi, 45% du territoire n'était pas couvert par une maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Un système de mise à disposition de personnel, par conventionnement, a permis aux syndicats aubois de bénéficier de l'appui technique du SICEC.

Le SICEC était la structure porteuse du Contrat Global, les 5 autres syndicats sont signataires de la démarche.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

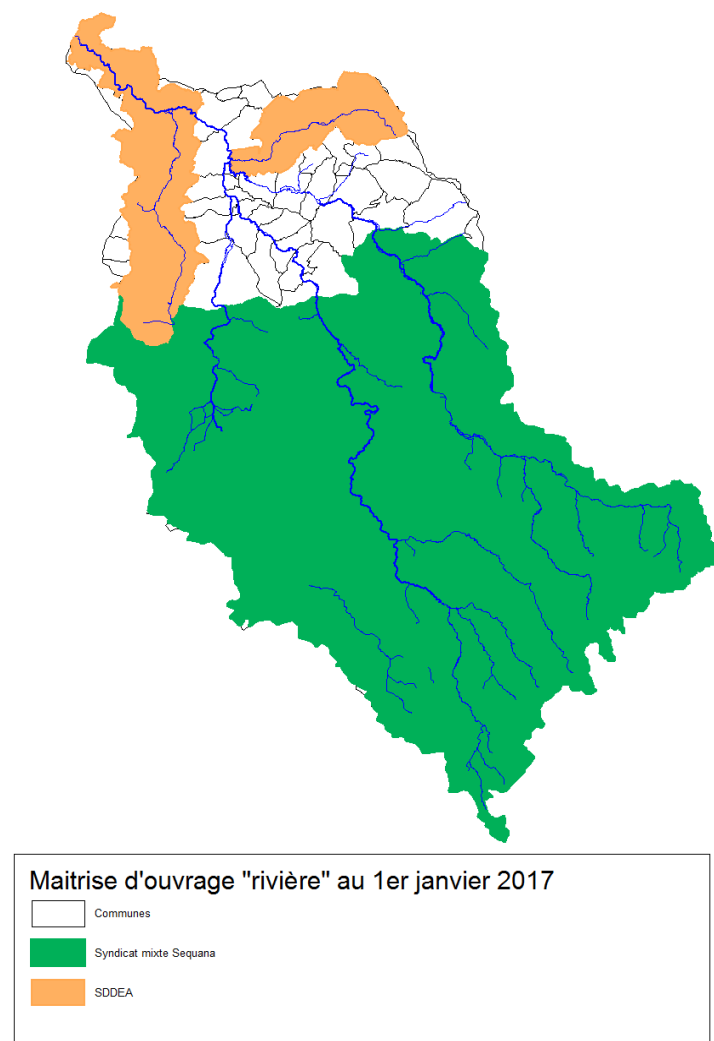
En 2017, le SDDEA, devenu syndicat mixte, exerce la compétence « rivière » depuis le 15 juin 2016. Les syndicats de rivière de l'Aube ont été dissous le 1^{er} janvier 2017 par application du Schéma de Coopération Intercommunale de l'Aube.

Les syndicats intercommunaux de l'Arce, de la Sarce et de la Seine de Bourguignons à l'agglomération Troyenne ont transféré leur compétence « rivière » au SDDEA.

Les syndicats de l'Ource et de la Seine de Mussy à Bourguignons ont remis cette compétence à leurs communes membres lors de leur dissolution.

Le SICEC a été étendu au bassin versant géographique de la Seine sur les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de la Haute-Marne, soit 114 communes et 2 communautés de communes. Les statuts modifiés, ce syndicat est devenu un syndicat mixte et a pris le nom de Syndicat Mixte Sequana.

En 2017, 85% du territoire du Contrat est sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.



CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Les objectifs

L'objectif principal est de concrétiser, sous l'autorité du Comité de Rivière, les actions inscrites dans le Contrat Global en favorisant la mise en place d'une politique tournée vers une gestion globale et intégrée de la ressource en eau du bassin.

Les efforts du contrat porte actuellement sur l'engagement des actions prioritaires et la communication liée aux divers projets.

1. L'EQUIPE DU SYNDICAT MIXTE SEQUANA (EX SICEC- STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT)

En 2016, l'équipe du Syndicat Mixte Sequana (missions technique et animation) était composée de 7 salariés et d'un volontaire en service civique composée tel que :

1.1. CELLULE RIVIERE :

Le Syndicat Mixte Sequana, par l'intermédiaire de son équipe rivière (4 ETP), assure des missions d'assistance technique et ingénierie :

ETUDES ET TRAVAUX CONFIES A DES PRESTATAIRES EXTERNES (1/2 ETP)

- Maîtrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats maîtres d'ouvrage dans le cadre d'aménagement d'ouvrages hydrauliques, de restaurations de cours d'eau (...) :
- contact avec les propriétaires riverains (accords et signature de conventions),
- rédaction des pièces de marchés publics et demandes de subventions,
- suivi technique des bureaux d'étude,
- animation des comités de pilotage,
- corrections et orientations des études,
- contact avec le maître d'œuvre durant la phase travaux,
- suivi des procédures règlementaires (DIG, DLE, enquête publique),
- suivi des chantiers.

ETUDES ET TRAVAUX MENES EN INTERNE (3.5 ETP)

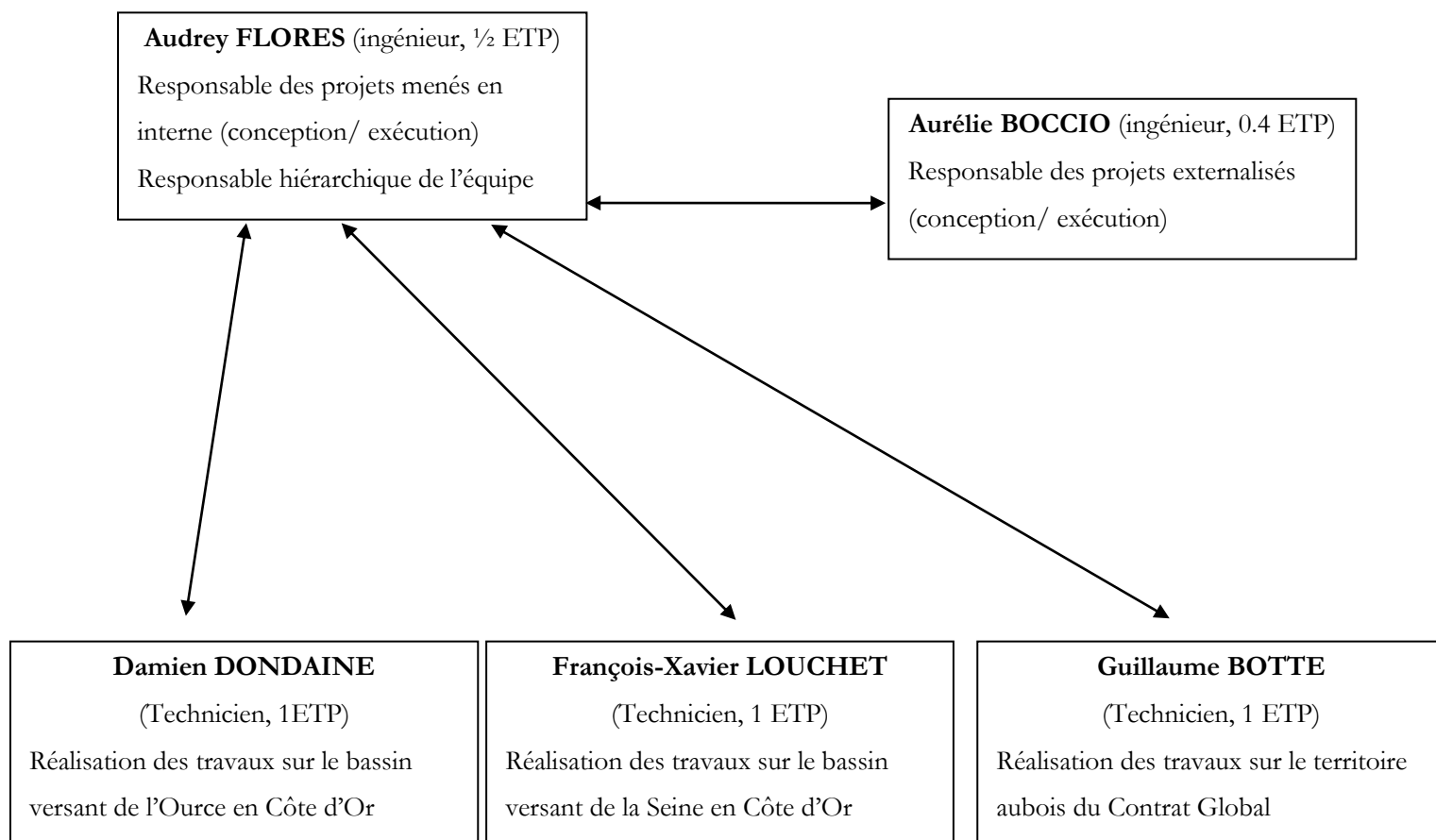
- Maîtrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats dans le cadre de l'entretien de la végétation rivulaire et prévention des risques d'inondation (programmation quinquennale, suivi administratif et financier, suivi de chantiers...)
- Projets de restauration physique et effacements d'ouvrages hydrauliques pour les syndicats de rivière:

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- Contact et accord des riverains (conventions), réalisation des levés topographiques, modélisation hydraulique, définition des projets de travaux, rédaction des dossiers règlementaires, rédaction des demandes de subventions, rédaction des éléments de marché public, suivi financier des travaux.

Depuis le 1^{er} septembre 2014 et la restructuration opérée au sein du SICEC, les missions rivières sont assurées par :



Un poste de technicien de rivière sur le territoire Aubois du Contrat Global a été créé au 1^{er} mars 2014. Ce technicien, employé direct du Syndicat Mixte Sequana, est mis à disposition des maîtres d'ouvrage de l'Aube.

1.2. CELLULE ANIMATION :

Le Syndicat mixte Sequana, par l'intermédiaire de son équipe d'animation (1.30 ETP), assure les missions de :

ANIMATION GENERALE DU CONTRAT GLOBAL (1 ETP, SUR 2 POSTES) :

- Sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages des actions prioritaires du Contrat Global,
- Animation, assistance technique et administrative des maîtres d'ouvrages sur les thématiques du petit cycle de l'eau et aux pollutions diffuses,
- Animation du Comité du Contrat,

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- Secrétariat technique du Comité du Contrat,
- Programmation annuelle des actions du Contrat Global,
- Animation, assistance technique et administrative des syndicats de rivière de l'Aube,
- Appui technique et conseil auprès des maîtres d'ouvrages locaux pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée et équilibrée des bassins versants : regroupement des structures locales.

MISSIONS DE COMMUNICATION (0.30 ETP SUR 1 POSTE + 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE) :

Le Syndicat mixte Sequana a également en charge la mise en œuvre de différents supports et événements nécessaires à l'information régulière des partenaires du Contrat. Il s'agit de réaliser des actions pédagogiques, de sensibilisation, communication, information via divers supports, participation à diverses manifestations...

ANIMATION « EROSION-RUISSELLEMENT » (0.5 EPT)

Le Syndicat Mixte Sequana, par l'intermédiaire de son équipe « érosion/ruissellement », assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour du volet D4 « érosion-ruissellement »,
- Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet D4,
- Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
- Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet D4,
- Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet D4,
- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maîtres d'ouvrages des actions du volet D4.

ANIMATION ZONE HUMIDE (0.5 ETP)

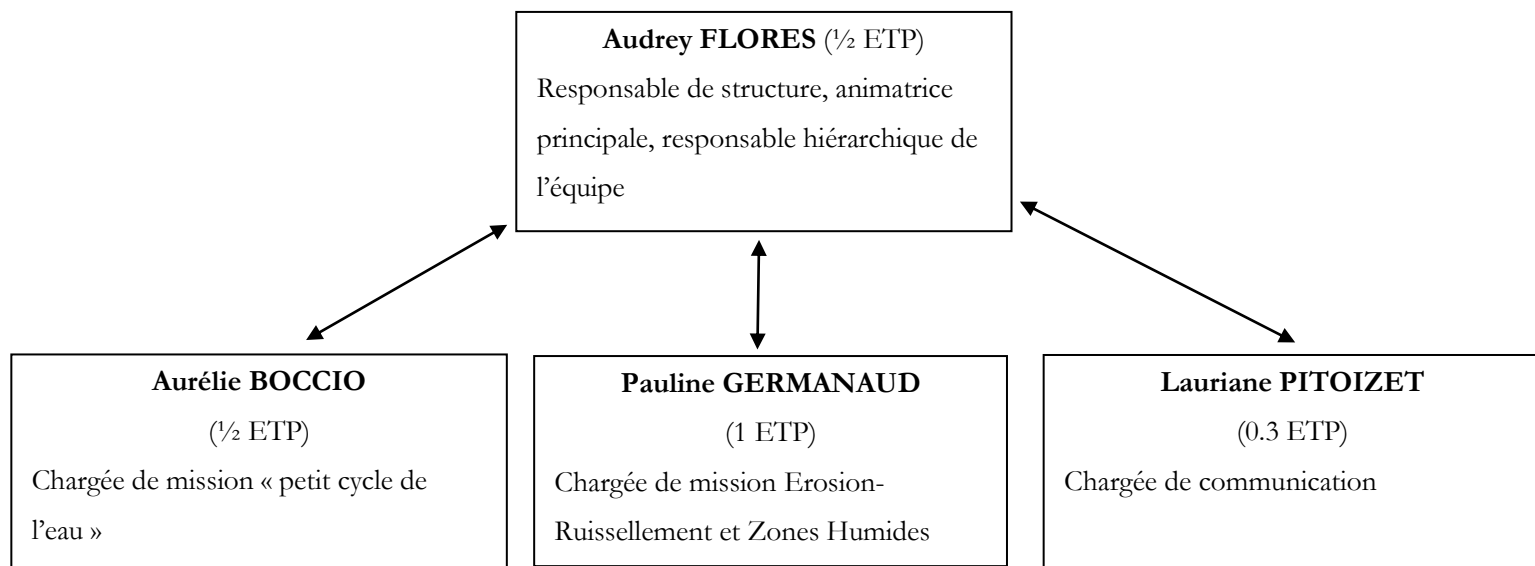
Le Syndicat Mixte Sequana, par l'intermédiaire de son équipe « zones humides », assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour des volets B3 : « Préservation des zones humides et milieux naturels remarquables »,
 - Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet B3,
 - Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
 - Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet B3,
 - Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet B3,
-

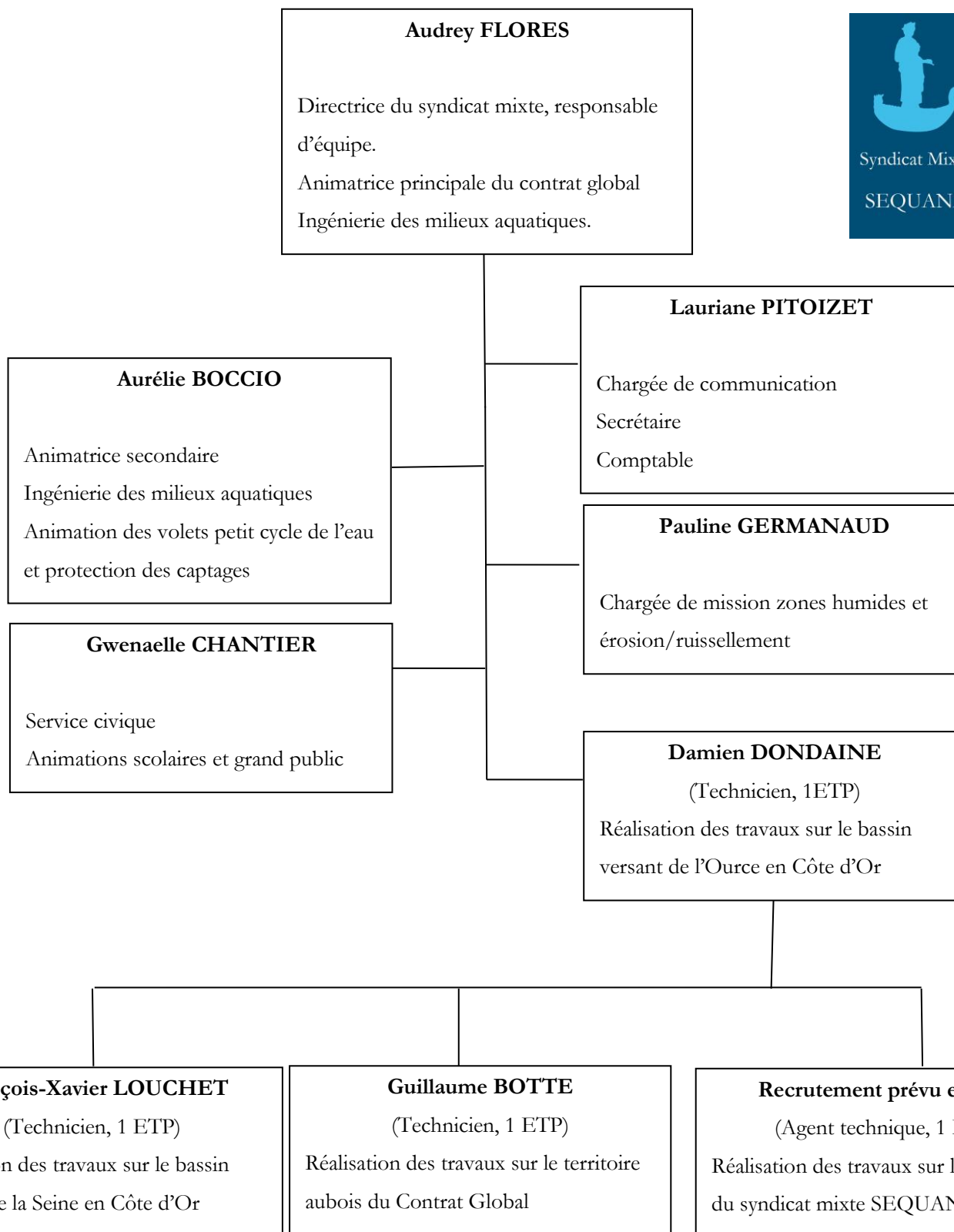
CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maitres d'ouvrages des actions du volet B3.



ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU SYNDICAT MIXTE SEQUANA EN 2017



2. RAPPORT D'ACTIVITE 2016 ET PREVISIONNEL 2017

2.1. CELLULE RIVIERE

2.1.1. AMELIORATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Réalisations 2016

Effacement de l'ouvrage Robinet à Buncey :

Cet ouvrage était situé sur la commune de Buncey et référencé au ROE (n° 28242). La hauteur de chute résiduelle était de 50 cm.

L'obstacle était situé sur la Seine, classée prioritaire au titre de la continuité écologique par arrêté préfectoral. Avec accord écrit du propriétaire privé (convention), et suite à une procédure de déclaration et d'intérêt général (enquête publique), les travaux ont consisté à la suppression totale du bajoyer central, du seuil de fond ainsi que des 4 premiers mètres du déversoir. La prise d'eau du bief a été obstruée avec les pierres issues du bajoyer. L'opération a permis de rétablir totalement la continuité écologique, qui était compromise par le pincement des flux occasionné par le rétrécissement de la voie d'eau.

Les opérations se sont déroulées en septembre 2016 et ont permis de reconnecter un linéaire de 9 km.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.



Effacement du seuil de la mairie à Chatillon-sur-Seine et création de banquettes végétalisées

Cet ouvrage était situé sur le cours de la Seine à Châtillon-sur-Seine et référencé. La chute présentait une hauteur de 85 cm.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Les opérations ont été autorisées par écrit des propriétaires (convention), et suite à une procédure de déclaration et d'intérêt général (enquête publique).

Les travaux ont consisté à la suppression du seuil maçonné, puis l'installation de banquettes végétalisées permettant de réduire la section d'étiage du cours d'eau.

Un linéaire de 3.3 km de cours d'eau a été reconnecté grâce à ces travaux.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.



Site avant travaux



Site lors de la réception du chantier

Travaux d'aménagement du seuil du canal de Buncey

Ce seuil, propriété du syndicat, permet l'alimentation de la Seine via le canal de Buncey en période d'étiage par dérivation des eaux en amont immédiat d'une importante zone de pertes.

Un dossier de dérogation au respect du débit minimum biologique a été déposé en 2016 sur justification d'un fonctionnement atypique du cours d'eau. Un dossier de déclaration de travaux a également été déposé.

Les opérations se sont déroulées en septembre 2015. Les travaux ont consisté en une modification totale du seuil, rehaussé de 11 cm par rapport à la cote initiale. Un système de vannage a également été installé, permettant :

- la continuité écologique totale (cote de fond) hors période d'étiage (vanne ouverte)
- la dérivation des eaux vers le canal en période d'étiage (vanne fermée à 700l/s de débit).



Site avant travaux



Site lors de la réception du chantier

Evaluation de l'évolution morphologique des cours d'eau suite à un effacement d'ouvrage

Un protocole d'évaluation de l'évolution morphologique des cours d'eau suite à travaux d'effacement a été mis en place depuis 2015 sur divers cours d'eau et type d'ouvrages.

Le protocole comprend un suivi des faciès d'écoulement, des sédiments ainsi que des zones de frayères potentielles pour la truite fario.

En 2016, 4 suivis à N+1 après effacement ont été réalisés sur les sites ayant bénéficiés de travaux en 2015, dont la Seine à Nod-sur-Seine, sur le site dit « Floriet ». Les premiers résultats sont très positifs. Les prochains suivis sur ces sites auront lieu en 2018.

Des plaquettes présentant les résultats simplifiés de ces suivis seront éditées et distribuées en 2017.

4 diagnostics ont également été réalisés sur sites avant travaux (état initiaux).

En 2017, 2 sites feront l'objet de suivis à N+1 par la cellule technique : le seuil de la Mairie à Châtillon-sur-Seine et l'ouvrage Robinet à Buncey.



La seine au droit de l'emplacement de l'ouvrage Floriet

Travaux de petite continuité écologique

Ces opérations sur les cours d'eau de tête de bassin visent à supprimer les passages busés sur les ruisseaux et à les remplacer si besoin par des ponts cadre.

3 ruisseaux ont bénéficié de ces aménagements :

- le ruisseau de Meursauge sur la commune de Saint-Marc-sur-Seine
- le ruisseau de Magny-Lambert également sur la commune de Saint-Marc-sur-Seine
- le ruisseau de Villers-Patras sur la commune de Villers-Patras.

Au total, 6 passages busés ont été supprimés et 3 ponts cadre ont été installés.



Continuité écologique de la Sarce à Bragelogne-Beauvoir

La Sarce est un cours d'eau classé en liste 2. Les ouvrages dits « la mare » et « le lavoir », appartenant à la commune, ont été aménagés en 2016.

Les opérations ont été autorisées par délibération de la commune, et suite à une procédure de déclaration.

La « mare » était une retenue située au cœur du village, sur une zone humide (présence de plusieurs sources) et constituée d'un seuil équipé d'une petite vanne. Cette retenue servait anciennement d'abreuvoir aux bêtes.

L'opération a consisté à créer une échancrure dans le seuil bétonné permettant au cours d'eau de s'écouler librement. La vanne a été conservée pour des raisons paysagères.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Un panneau de communication a été installé aux abords afin d'expliquer les objectifs des travaux.

La reconstitution attendue de la zone humide sera suivie par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne.



L'ouvrage composant la retenue du « lavoir du bas » a été démonté (vannage et seuil bétonné).



Etude de l'ouvrage hydraulique de Grancey-sur-Ource

La mission confiée au cabinet IRH en 2014, sera clôturée en 2017. Les investigations hydrogéologiques menées en 2016 ont démontré un lien entre le niveau de retenue de l'ouvrage hydraulique et celui dans le captage d'eau potable. L'ARS de Côte d'Or doit transmettre ses préconisations en matière de gestion et protection du captage suite à cette information.

La mission d'IRH sera relancée en début d'année 2017 afin d'arriver au terme de la tranche ferme. Les choix d'intervention sur l'ouvrage hydraulique étant fortement liés au devenir du captage, un suivi du devenir du captage sera réalisé (changement de maîtrise d'ouvrage eau et assainissement en 2020).

Etude de l'Etang du Roy à Voulaines-les-Templiers

Cette étude est portée par le propriétaire de l'ouvrage, assisté du Syndicat Mixte Sequana. Elle se compose de deux tranches :

- tranche ferme : étude scénario restauration continuité,
- tranche conditionnelle : phase maîtrise d'œuvre travaux.

Plusieurs scénarios ont été soumis en COPIL. Le scénario du bras de contournement (réhabilitation de l'ancien cours de la Digeanne) est celui privilégié par le COPIL, mais à la condition que le débit qui lui est réservé permette un fonctionnement optimal du dispositif. Une expertise a donc été menée et soumise à validation par l'ONEMA qui a rendu en octobre un avis argumenté accepté par le propriétaire.

Aujourd'hui, le dossier au stade APS de ce scénario est en cours d'instruction à la Région Bourgogne Franche-Comté (service hydroélectricité). En fonction du plan de financement obtenu, le propriétaire envisage une demande de subvention auprès de l'AESN. La tranche conditionnelle de l'étude sera affirmée lorsque le propriétaire aura fait aboutir son plan de financement.

Etude de l'ouvrage hydraulique de Loches-sur-Ource

L'ouvrage situé sur l'Ource sur la commune de Loches-sur-Ource a fait l'objet d'une étude en 2016, sous maîtrise d'ouvrage du SIAEOD (syndicat de l'Ource), sous mandat du propriétaire du site.

Le projet (PRO) a été présenté au comité de pilotage en décembre 2016 (abaissement de l'ouvrage, passe à poissons et aménagement du bief). Suite à cette présentation, le propriétaire a souhaité s'accorder un temps de réflexion quant aux possibilités d'intervention.

Prévisions 2017

Ouvrage MASSARD à Belan-sur-Ource (travaux 2017)

L'ouvrage Massard est situé sur l'Ource, cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement total de l'ouvrage. Le droit d'eau a été abrogé sur demande des propriétaires.

La phase étude du projet a été réalisée en interne en 2015 (hormis la réalisation des levés topographiques) : modélisation, conception et rédaction des dossiers administratifs.

L'instruction du dossier a été réalisée sur la totalité de l'année 2016 : enquête publique et avis du CODERST (décembre 2016) permettant la signature de l'arrêté préfectoral en janvier 2017.

Ces travaux, prévus initialement en 2016, ont dû être repoussés en raison de la durée de l'instruction réglementaire.

La première phase de travaux, qui sera réalisée en 2017 consiste en la suppression totale de l'obstacle, ainsi que la consolidation des seuils de décharge latéraux.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



La seconde phase de travaux, consistant à retaluter les berges en rive droite et créer des banquettes végétalisées est programmée en 2017.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention (2016).

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

Ouvrages de Prusly-sur-Ource

Les ouvrages « ancien fourneau », « ancienne scierie » et « moulin neuf » appartiennent à la commune de Prusly-sur-Ource et sont situés sur l'Ource, cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement des ouvrages. Les droits d'eau ont fait l'objet d'une demande d'abrogation auprès des services de la DDT.

La phase étude du projet a été réalisée en interne en 2015 (hormis la réalisation des levés topographiques) : modélisation, conception et rédaction des dossiers administratifs.

L'instruction du dossier sera réalisée en 2017 : enquête publique et avis du CODERST permettant la signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation.



Ouvrage de l'ancien Fourneau

Etude de l'ouvrage de Polisy

Le dossier loi sur l'eau a été déposé à la Police de l'eau de l'Aube en septembre 2016 après avoir été soumis à validation des principaux partenaires. Des suivis piézométriques ont été lancés cette fin d'année 2016 afin d'évaluer l'impact de la ligne d'eau de la Laigne sur le niveau de la nappe et donc sur les fondations de l'église à proximité.

Les travaux d'effacement de l'ouvrage avec comblement partiel des douves sont prévus en 2017 sous maîtrise d'ouvrage privée.

Ouvrages du Brevon à Rochefort sur Brevon

L'étude a pris fin au printemps 2016 avec la définition des projets sur les 3 ouvrages étudiés.

Depuis cette date, les 2 plans d'eau aval (la fenderie et la forge) font l'objet d'ouverture progressive et une pêche de vidange a permis d'évacuer les poissons vers des eaux de seconde catégorie piscicole.

Cette opération a été réalisée conjointement par le SICEC, la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA.

Une réflexion est en cours avec le propriétaire privé concernant la mise en œuvre de la phase travaux sur le plan d'eau du village (travaux prévus en 2018 au mieux).

Etude des ouvrages hydrauliques du SICEC à Chatillon-sur-Seine

Le Syndicat mixte Sequana est propriétaire de 4 ouvrages hydrauliques sur la Seine à Chatillon-sur-Seine. Une étude globale visant l'amélioration de la continuité écologique est en cours, le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude des ouvrages de Chamesson et du ruisseau de Saint Anne

3 ouvrages situés sur la Seine sur la commune de Chamesson sont en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Sequana (convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés).

Cette étude comporte également un volet visant la restauration physique du ruisseau de Saint Anne situé à proximité des ouvrages amont.

Etude de l'ouvrage hydraulique amont de Saint-Marc-sur-Seine

L'ouvrage situé sur la Seine en amont de la commune de Saint-Marc-sur-Seine est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Sequana (convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du propriétaire privé).

Le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude de l'ouvrage hydraulique amont de Mussy-sur-Seine

L'ouvrage situé sur la Seine en amont de la commune de Mussy-sur-Seine est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage de la commune, propriétaire du site.

Le rendu de phase 1 (diagnostic) a eu lieu en décembre 2016 et une réflexion est en cours quant au type de solution devant être approfondie.

Etude de l'ouvrage hydraulique du château des Riceys-Bas

L'ouvrage situé sur la Laigne en amont du Château des Riceys-Bas est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés. Cette étude comporte un volet de recherches historiques sur le fonctionnement et l'usage des voies d'eau traversant le parc du château.

Le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude d'ouvrages hydrauliques

Plusieurs études devraient voir le jour en 2017/2018, suite à de nombreux contacts avec les propriétaires (et signatures de conventions de mandat d'étude):

- Etude externalisée sur l'ouvrage de la Sogépière (recherche d'une ressource en eau alternative à leur pompage en amont de la retenue)
- Etude et vidange de l'étang de Bragelogne-Beauvoir
- Etude interne de l'ouvrage de Villotte-sur-Ource,

- Travail avec le collège de Recey-sur-Ource sur l'ouvrage du « Lac Parisot » (cf partie communication et valorisation)

2.1.2. PROTECTION ET RESTAURATION DE COURS D'EAU

Réalisations 2016

Restauration du ruisseau de l'Arce

Ce ruisseau se situe sur la commune de Bure-les-Templiers.

Initialement localisé comme un fossé en bordure de route et provoquant des inondations de chaussée, ce cours d'eau a été replacé en fon de talweg dans la prairie adjacente.

Les travaux, concernant un linéaire de 300 m, ont fait l'objet d'une procédure d'autorisation, d'une dérogation pour déplacement d'espèce protégée et d'une enquête publique.

Le profil du nouveau lit a été dimensionné de façon à ce que le cours d'eau puisse réguler par lui-même son nouveau gabarit. Deux passages à gué ont été installés et l'ensemble du linéaire a été clôturé.

Ces travaux se sont déroulés en décembre 2016.



Avant travaux



ruisseau après travaux

Diversification des habitats de l'Ource à Recey-sur-Ource et Voulaines-les-Templiers

L'Ource a bénéficié sur les 2 sites de travaux de diversification du lit mineur par pose d'épis et blocs abris sur un linéaire cumulé de 700 m.

Ces travaux ont été réalisés en septembre et novembre 2016.



Restauration physique du ruisseau des Renouilles à Etrochey

Les travaux liés à l'aménagement foncier de Bouix, Cérilly et Etrochey sont en cours de réalisation. La restauration physique du ruisseau des Renouilles est inscrite dans ce programme de travaux au titre de mesures compensatoires. La cellule technique du contrat assiste l'association foncière et les maîtres d'œuvre dans la définition et le suivi de travaux qui comprennent le retalutage des berges, la suppression de passages busés, le dimensionnement du lit d'étiage et la création d'une zone humide.

Les travaux devraient être terminés en 2017.

Création de passage à gué sur l'Arce à Merrey-sur-Arce

Le syndicat de l'Arce, avec l'aide des techniciens du SICEC, a réalisé un passage à gué sur la commune de Merrey-sur-Arce.



Projets 2017

Création de clôtures, plantations et abreuvoirs

Plusieurs projets verront le jour en 2017 :

- Clôtures et abreuvoirs à Vix sur 700 ml
- Clôtures, plantations et abreuvoirs à Pothières sur 1000 ml,
- Clôtures et plantations à Leuglay sur 100 ml,
- Clôtures, plantations et abreuvoirs sur 3 000 ml à Voulaines-les-Templiers
- Clôtures à Meursauge sur 300 ml,
- Clôtures, plantations et abreuvoirs à Brion-sur-Ource sur 3 000 ml.

Création de banquettes végétalisées à Laignes

Le projet de redimensionnement du lit d'étiage de la Laigne par création de banquettes végétalisées dans la traversée de Laigne a fait l'objet d'un dossier de déclaration, accueilli favorablement.

Les travaux seront réalisés en été 2017.

Recharge sédimentaire du ru de Martilly à Laigne

Un projet de restauration physique par recharge sédimentaire est actuellement en cours d'instruction (dossier d'autorisation). Le secteur concerné correspond aux 1 300 derniers mètres du ruisseau sur la commune de Laigne.

Les travaux sont programmés à l'automne 2017.

Diversification des habitats par création d'épis sur la Seine et l'Ource

Deux projets de création d'épis pour diversification des habitats seront réalisés en été 2017 sur les communes de Châtillon-sur-Seine et Thoirs.

2.1.3. ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

Entretien des berges du SICEC

Dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien de la végétation du SICEC, l'entretien des berges des vallées de Seine et affluents a commencé en octobre 2015.

La tranche d'entretien 2015 s'est terminée fin novembre 2016. La tranche 2016 a été partiellement traitée (communes de Voulaines, Vanvey, Maisey le Duc et Duesme). Le marché à bon de commande initial ayant été résilié en septembre, un nouvel accord cadre a été conclu en fin d'année 2016.



Des travaux de bucheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Leuglay, Obtrée, Laignes, Prusly-sur-Ource, Grancey-sur-Ource, Noiron-sur-Seine, Chaumont-le-Bois et Châtillon-sur-Seine).

Plusieurs chantiers ont été réalisés en collaboration avec des écoles (entretien de ripisylve, aménagement de ruisseaux, bouturages et protections de berges en génie végétales).

Entretien des berges du Syndicat de la vallée de la Seine de Mussy à Bourguignons

Un diagnostic de l'état de la végétation en vue de la rédaction d'un PPRE à été présenté au printemps 2016.

Des travaux de bucheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Bar-sur-Seine, Mussy-sur-Seine).

Entretien des berges du syndicat de la vallée de la Seine de Bourguignons à l'agglomération Troyenne

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.

Des travaux de bûcheronnage et désembaclement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Virey-sous-Bar, Courtenot).

Entretien des berges du Syndicat intercommunal d'aménagement de l'Ource et ses dérivations

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.



Des travaux de bûcheronnage et désembaclement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Celles-sur-Ource, Essoyes, Landreville).

Entretien des berges du Syndicat de l'Arce

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



Des travaux de bûcheronnage et désembaclement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur la commune de Chervey.

2.1.4. RECONNAISSANCE SUIVIS ET FORMATION

- En 2016, la cellule rivière a participé à des pêches électriques en collaboration avec la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA.
- les techniciens ont également participé à l'opération de vidange du lac de Marcenay.

Les techniciens du SICEC ont participé à une journée de formation au bûcheronnage en partenariat avec des bûcherons professionnels et la MSA de Champagne-Ardenne.

L'équipe du syndicat mixte Sequana a bénéficié d'une formation de sauveteur secouriste du travail.



2.2. CELLULE ANIMATION

Les missions de l'équipe d'animation se développent essentiellement suivant trois axes :

- ***L'animation et la coordination générale du contrat global:*** Il s'agit d'un travail de liaison des divers membres du Comité de rivière, d'organisation des réunions de travail ou annuelles et la présentation des travaux effectués et de gestion globale des divers travaux menés (programmation interannuelle, tableaux d'avancement...)

- ***L'assistance technique aux structures intercommunales :*** Il s'agit d'un travail de sensibilisation et d'assistance auprès des maîtres d'ouvrage de manière à faire émerger les projets qui sont inscrits aux contrats

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

de rivière. S'en suit la rédaction des cahiers des charges des études complémentaires, la définition en interne de certains projets, le suivi administratif et financier et le suivi du déroulement des études et des travaux.

- ***Le développement du programme de communication auprès des acteurs locaux (élus, usagers, public adulte..)*** : il s'agit de la réalisation de documents de communication (plaquettes, films, site internet), de l'organisation de journées d'échanges techniques, de réunions publiques...

ANIMATION GLOBALE DU CONTRAT GLOBAL SEQUANA (0.5 ETP)

Le territoire du Contrat Global a été étendu sur la partie auboise, atteignant désormais une superficie de 2 630 km².

Le contrat global porte sur 4 volets :

- Animation/ suivi/ communication,
- Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques,
- Petit cycle de l'eau,
- Pollutions diffuses.

L'année 2016 a été consacrée à la mise en œuvre effective du Contrat Sequana avec :

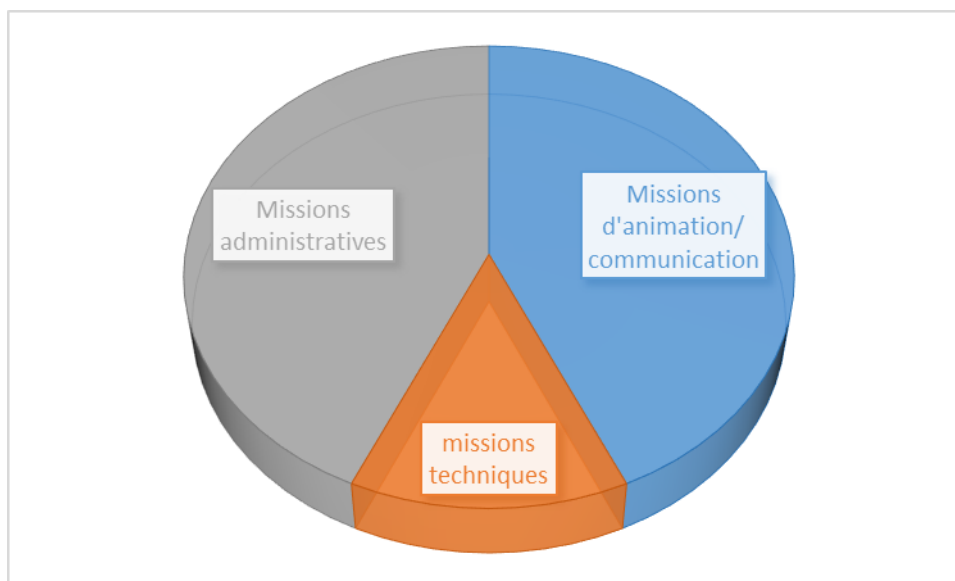
- l'organisation d'un comité technique,
- l'organisation d'un comité de pilotage du contrat sous la co-Présidence de M. Naudinot et M. Petit De Bantel,
- la mise à jour du tableau de suivi des actions,
- la prise de contact/conseil de divers maîtres d'ouvrages.

L'animation a également largement porté sur la présentation de la future réforme de la compétence rivière (GEMAPI).

Cette animation a abouti en 2017 par la création du Syndicat Mixte Sequana sur l'amont du territoire du Contrat Global, permettant la mise en œuvre d'une maîtrise d'ouvrage « rivière » sur la totalité de ce territoire.

Répartition du temps de travail

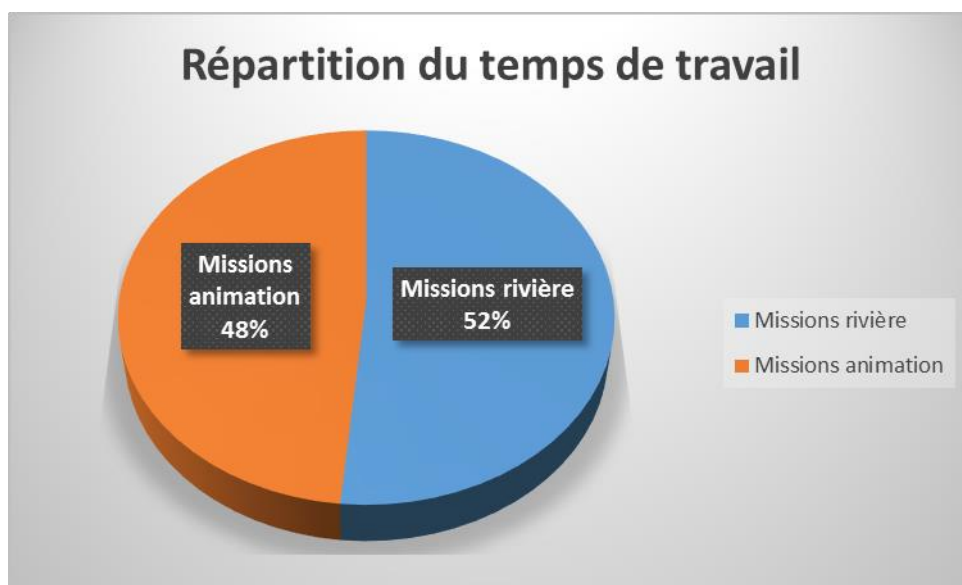
Temps passé par type de missions



Type de mission	Animation Générale	
Missions d'animation/communication	43%	
Démarchage (MOA, financeurs)		7%
Préparation, organisation & animation de réunions		10%
Supports de communication		5%
Echanges Extérieurs		5%
Réunions d'équipe		16%
Missions techniques	14%	
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)		2%
Recherche/documentation pour projets		5%
Réunions techniques de projet		3%
Elaboration & Rédaction projets		5%
Missions administratives	43%	
Formation		8%
Gestion administrative courante		15%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)		16%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)		4%
Total	100%	

Ce poste est complété par 0.5 ETP consacré à l'ingénierie rivière (chargée de mission).

Voici la répartition du temps de travail passé sur chaque thématique.



COMMUNICATION (0.3 ETP)

- *Sur le devant de la Seine* : il s'agit d'un bulletin d'information bisannuel relatant les faits marquants et l'avancement du Contrat Global. Il a été édité 2 fois en 2016.
- *Le petit Sequana* : Il s'agit d'un nouveau document d'information, édité pour la première fois en fin d'année 2014. Au format flyer (A5), il recense l'ensemble des actions de terrain réalisées au fil de l'eau. Il a été édité 3 fois en 2016.
- *Les plaquettes de présentation du contrat par vallées* : 5 plaquettes (1 par vallée) ont été créées et éditées en 2016. Ces documents présentent les grands types d'actions sur les vallées cibles.
- *Interventions extérieures* : L'équipe du SICEC a été renforcée par un volontaire en service civique chargé de réaliser des animations de sensibilisation aux milieux aquatiques. En 2016 (depuis son arrivée en septembre), la volontaire a réalisé 13 interventions scolaires et 3 grands publics. Divers stands ont également été présentés lors de manifestations : forum des métiers, fête de l'automne, projet CLEA...

Le Petit Sequana

Décembre 2014 N°1

Création de banquettes sur la Laigne :

En septembre dernier, le SICEC a assisté la Fédération de Pêche de Côte d'Or dans la réalisation de 16 banquettes sur un linéaire de 500 mètres sur la Laigne. Ces travaux ont eu lieu sur la commune de Laignes et ont consisté à mettre en place des banquettes pour diversifier et accélérer les écoulements. Celles-ci se végétalisent au fil du temps. D'autre part, des radiers ont été créés sur les secteurs où les vitesses de courant étaient les plus importantes afin de créer des zones de frayères potentielles pour la truite fario. Enfin, des blocs-abris ont été mis en place pour créer des caches pour la faune.



Travaux de renaturation sur la Petite Laigne :

Ces travaux, réalisés en septembre 2014 sur la commune de Chaume-les-Baigneux, avaient pour but d'apporter une vraie plus-value biologique et hydraulique sur ce tronçon de cours d'eau en diversifiant les vitesses de courant, en augmentant l'habitat piscicole et en favorisant le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau. Pour ce faire, des épis déflecteurs et des blocs-abris ont été installés.

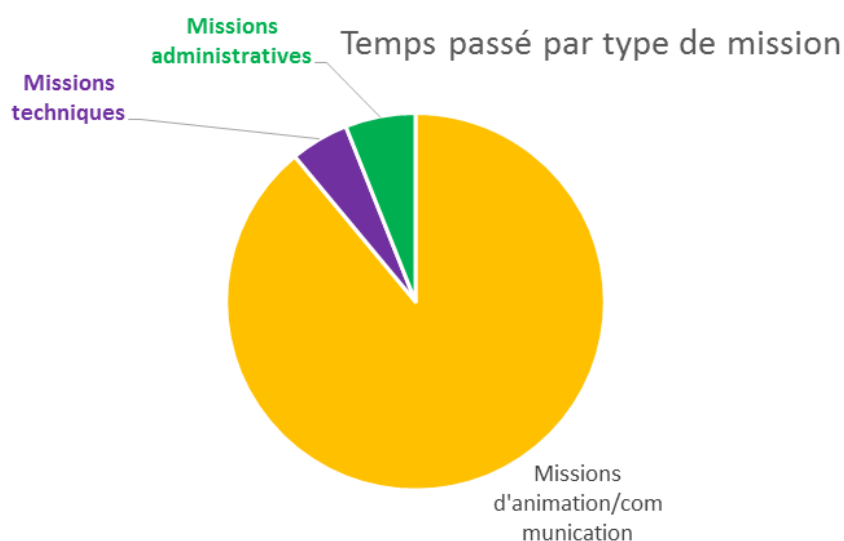


Avant...



...Après !

Répartition du temps de travail



Type de mission	Communication
Missions d'animation/communication	89%
Démarchage (MOA, financeurs)	15%
Préparation, organisation & animation de réunions	6%
Supports de communication	61%
Echanges Extérieurs	6%
Réunions d'équipe	1%
Missions techniques	5%
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	2%
Recherche/documentation pour projets	3%
Réunions techniques de projet	0%
Elaboration & Rédaction projets	0%
Missions administratives	6%
Formation	2%
Gestion administrative courante	4%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	0%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	0%
Total	100%

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

ANIMATION EROSION/RUISSELLEMENT ET ZONES HUMIDES

Ce poste d'animation se répartit en :

- 1/2 ETP consacré à la thématique « Zones Humides » (ZH),
- 1/2 ETP consacré à la thématique « Ruissellement - Erosion » (RE).

Les missions d'animation « Zones Humides »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent principalement les volets :

- A2 « Interventions pédagogiques/ sensibilisation »,
- A52 « Enjeux Biodiversité »,
- B3 « Zones Humides »,
- D3 « Zones d'expansion de crue » (MAEC).

➤ **Mise en œuvre du PAEC « Milieux humides du territoire Sequana – Vallée de l'Ource »** (*actions B3-01/02/03 et D3-03*):

- Rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)
- Coordination des partenaires (techniques, financiers, relais locaux, élus...)
- Promotion du projet auprès des agriculteurs et de leurs différents interlocuteurs, dont organisation de deux réunions locales d'information des agriculteurs concernés (invités par courrier) : à Belan-sur-Ource et Bure-les-Templiers. Ces réunions, qui se sont tenues les 6 et 7 avril 2016, ont réuni une quarantaine d'exploitants (et une dizaine d'autres se sont manifestés par la suite). Ce sont donc plus de la moitié des 90 agriculteurs identifiés sur le territoire qui ont été sensibilisés à la problématique des milieux humides.
- Rédaction des notices mesures et notice de territoire
- Suivi des contractualisations et du budget : 18 agriculteurs se sont engagés sur 217 ha, dépassant les objectifs fixés pour cette campagne de contractualisation. 159 ha ont bénéficié d'un plan de gestion complet, 21 ha de mise en défens de milieux sensibles ponctuels, 21 ha de retard de fauche et 16 ha ont été remis en herbe. Toutes les parcelles seront gérées sans fertilisation azotée (autres que les éventuels apports liés au pâturage) (pour plus de précisions, se reporter au PAEC).
- Actualisation du PAEC et dépôt du dossier pour une deuxième campagne de contractualisation, face à la forte demande exprimée par les agriculteurs.

En 2017, une nouvelle campagne de contractualisation sera menée.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- **Elaboration du PAEC « Milieux humides du territoire Sequana – Vallée de la Seine amont »** (*actions B3-01/02/03*):

- Définition du projet, en lien avec les partenaires (techniques, financiers)
- Rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

En 2017, la mise en œuvre de ce PAEC sera réalisée.

- **Mise en œuvre des PAEC « Bassin versant du Landion » et « Captage de Noé-les-Mallets »** (*actions D3-04 et D4-09/10*) (2^{ème} campagne de contractualisation) : coordination de l'animation réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aube, réalisation des notices de territoire et notices mesures, relance des agriculteurs du territoire. 3 agriculteurs se sont engagés dans des mesures de remise en herbe de 136 ha sur le bassin du Landion (ZAG prioritaire au titre du Contrat Sequana).

- **Préservation du lac de Marcenay-Larrey** (*actions B3-05/04*) : Suivi de l'étude diagnostic du lac (relecture et commentaires des rapports, participation aux comités de pilotage), participation au comité de gestion, suivi de l'achat du lac par le CENB/FSPPMA21, coordination des partenaires pour la définition du programme de mesures qualité d'eau sur les affluents et exutoire du lac dans le cadre du suivi AESN. Le suivi/participation aux actions de préservation du lac sera poursuivi en 2017.

- **Préservation de la prairie humide du Paty d'Arrelles** (*actions B3-02/03*): rencontres des représentants de la commune et organisation d'une réunion publique (ayant réuni une dizaine de personnes, élus et habitants d'Arrelles) afin de présenter à tous le projet de partenariat avec le CENCA : convention d'assistance technique (devant être signée début 2017), sensibilisation aux milieux humides avec visite de la prairie humide. La restauration du site est d'ores et déjà entreprise grâce à la mobilisation d'un agriculteur qui a pris en charge le broyage du site, suivant les préconisations techniques énoncées lors de cette rencontre. Un article d'une page a été consacré par l'Est Eclair à cette rencontre (journal du 16/09/2016).



Les habitants d'Arrelles découvrent la prairie du Paty d'un autre oeil (Rencontre du 13/09/2016)

Cette action sera poursuivie en 2017, pour restaurer la prairie humide, et la mettre en valeur

- **Elaboration du plan de gestion de la zone humide de Trouche-boeufs, Verpillières-sur-Ource** (*action B3-02*): organisation des sorties « inventaires naturalistes » avec le CENCA et les

propriétaires (deux articles de journaux sont parus suite à ces journées : Est Eclair du 15/06/2016 et du 9/08/2016), analyse des photos aériennes anciennes...Ce plan de gestion sera terminé puis mis en œuvre à partir de 2017.

- **Accompagnement de la commune de Channes pour la restauration de la zone humide dites « des Grandes Fontaines »** (actions B3-02/03): Organisation d'une rencontre des représentants de la commune avec le CENCA et présentation d'un projet de restauration du site. Demande d'estimation de parcelles à France Domaines en vue de l'acquisition à un privé d'une partie de la zone humide.

Cette action sera poursuivie en 2017, sous réserve de l'indispensable implication des propriétaires privés du site dans le projet de restauration.

- **Mise en valeur pédagogique de la zone humide des sources de la Sarce**, dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique (action B3-03): coordination avec le CENCA pour la réalisation d'inventaires naturalistes, conception d'un panneau pédagogique présentant le site et les travaux réalisés.

Ce panneau sera révisé dans 2 ans suite à la renaturation du site.



- **Zone humide « du bras mort de la Laignes », Chaume-les-Baigneux** : étude de l'intérêt d'une reconnexion du bras mort pour la zone humide et la valorisation pédagogique du lieu : étude du site, organisation d'une visite du site avec le CENB. Cette action sera poursuivie en 2017, avec la proposition d'un projet de valorisation.

- **Recey-sur-Ource : Mise en valeur des prairies humides et devenir du « Lac Parisot »** : Participation à la réunion de brainstorming, rencontre du Collège de Recey-sur-Ource et de la Maison de la forêt pour l'organisation d'ateliers à destination des collégiens au printemps 2017 (découverte des milieux humides et imagination du devenir du « Lac Parisot »).

- **Diffusion des inventaires des milieux humides** du territoire à différents partenaires et communes : DDT, EPTB, FMA...

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- **Suivi de la révision du PLU de Châtillon-sur-Seine**
- **Avis sur divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur des zones humides :** agrandissement d'un lotissement à Châtillon-sur-Seine, projet de drainage à Pothières...
- **Réseau Mares de Bourgogne :** participation au comité de pilotage du réseau, rédaction d'un article sur la mare de Prusly-sur-Ource (créée en 2015) à paraître dans la lettre « Au fond de la mare » début 2017.
- **Rédaction d'articles sur la biodiversité remarquable du territoire du Contrat (action A52-02),** parus dans le bulletin d'info semestriel « sur le devant de la Seine » dans la rubrique « Du côté de la biodiversité ». 4 articles sont parus en 2016, présentant l'Aconit napel, le Cuivré des marais l'Azuré des mouillères et la Lamproie de Planer.
Cette action sera poursuivie en 2017.

Les missions d'animation « Ruissellement - Erosion »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent le volet D4 « Erosion-Ruissellement ».

- **Accompagnement de la commune de Polisot pour une lutte contre le ruissellement et l'érosion sur son territoire (action D4-03):**
 - Rencontres des représentants de la section locale du Syndicat Général des Vignerons et de la commune de Polisot
 - Proposition d'un cahier des charges pour une étude schéma général hydraulique + étude parcellaire avec forte dimension participative pour impliquer les viticulteurs locaux et l'ensemble des acteurs concernés
 - Lancement et suivi d'une consultation, analyse des offres, présentation des résultatsL'étude n'a toutefois pas pu être lancée dans l'immédiat par manque de financement et d'implication d'une partie des acteurs concernés. Elle reste susceptible d'être lancée en 2017 si la situation évoluait.
 - **Aménagement foncier de Gyé-sur-Seine (action D4-07):** accompagnement de l'association foncière et analyse du programme de travaux hydrauliques dans le cadre de la demande d'aide financière à l'AESN. Préconisations pour l'aménagement des bassins de rétention.
 - **Aménagement foncier de Courteron (action D4-07):** échanges avec le bureau d'étude en charge de l'étude hydraulique et étude d'impact afin que l'équipe d'animation Contrat soit associée à la procédure
-

quand ces aspects seront traités, pour une bonne prise en compte des enjeux eaux/érosion/ruissellement. L'étude hydraulique devrait démarrer en 2017.

- **Captage de Servigny, Essoyes : Suivi du stage « Protection de la ressource en Eau potable - Diagnostic des pratiques viticoles en terme de protection phytosanitaire et lutte contre l'érosion »** (actions D4-03, D2-02): Accompagnement du stagiaire sur le volet érosion du stage, relecture des documents et rapports de stage, participation aux comités de pilotage du stage, à la révision du programme d'action et réunion de présentation. Présentation de la démarche de protection du captage lors d'une rencontre « vigne bio ouverte ». L'étude sur la commune de Polisot n'ayant pu être lancée, les actions menées sur Servigny constitueront les actions « coteau pilote » du Contrat. En 2017, une étude hydraulique sur le Val Sévrier est notamment prévue.

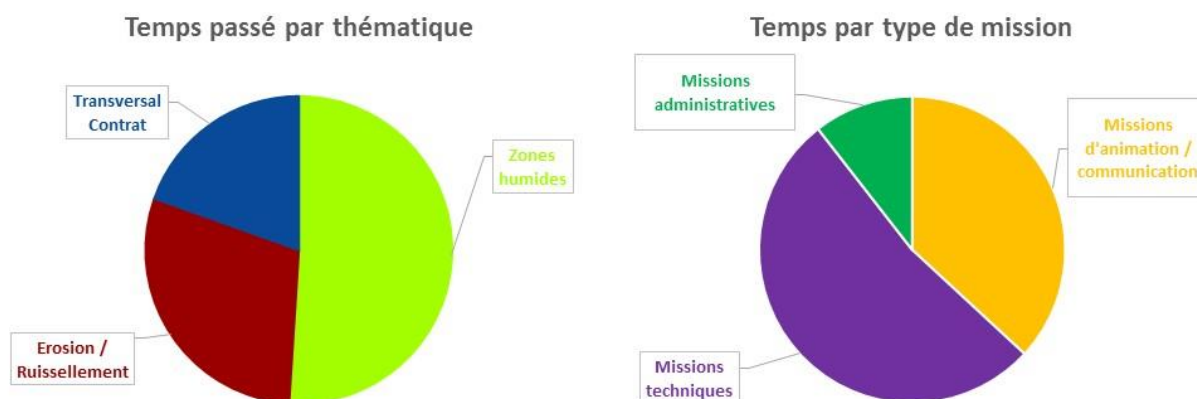
- **Accompagnement de l'Association foncière intercommunale d'aménagement foncier agricole et forestier de Bouix, Cérilly, Etrochey** (action D4-06):
 - Appui du maître d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour la réalisation d'un dossier de subvention à l'AESN : modalités administratives, postes éligibles, aide au montage du dossier...
 - Participation aux réunions de chantier hebdomadaires
 - Elaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'une « étude complémentaire de l'impact de l'aménagement foncier sur la qualité de l'eau, l'érosion et le ruissellement et l'optimisation des aménagements ». La réalisation de cette étude est prévue en 2017.

Répartition du temps de travail

Ce poste d'animation se répartit théoriquement en :

-1/2 ETP consacré à la thématique « Zones Humides » (ZH),

-1/2 ETP consacré à la thématique « Ruissellement - Erosion » (RE).



CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Type de mission	Zones humides & Biodiversité	Erosion- Ruissellement	Transversal Contrat	Total
Missions d'animation / communication				
Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	4,4%	2,2%	-	36,9%
Préparation, organisation & animation de réunions	8,4%	3,6%	-	
Supports de communication	7,0%	0,0%	0,8%	
Echanges Extérieurs	1,6%	0,8%	3,4%	
Réunions d'équipe	-	-	4,4%	
Missions techniques				
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	7,3%	3,8%	1,3%	52,6%
Recherche/documentation pour projets	1,2%	2,2%	1,4%	
Réunions techniques de projet	2,8%	3,8%	0,7%	
Elaboration & Rédaction projets	12,1%	8,5%	-	
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	3,0%	4,5%	0,1%	
Missions administratives				
Formation	3,2%	-	2,3%	10,5%
Gestion administrative courante	-	-	3,6%	
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	-	-	1,5%	
Total	51,0%	29,4%	19,6%	

ANIMATION PETIT CYCLE DE L'EAU

0.4 ETP (mi-temps d'un temps partiel de 80%)

Volet assainissement

➤ SPANC CCPC

Une analyse des non-conformités au regard de l'arrêté du 27 avril 2012 a été réalisé sur l'ensemble des communes identifiées à enjeu environnemental en matière d'ANC dans le PTAP. Un tableau de synthèse a été communiqué à l'AESN et la CCPC.

De nouveau, un travail important a été réalisé afin de solder les subventions que devaient toucher la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais dans le cadre de son programme diagnostic d'assainissement non collectif. Ce travail s'est révélé complexe du fait de la difficulté de recueil des données du délégataire.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

➤ **Opération groupée de réhabilitation ANC**

Un travail d'animation important a été réalisé afin de mobiliser les communes de la CCPC dans des opérations groupées de réhabilitation des installations individuelles prioritaires. Un mode opératoire (avec modèle de courrier et de délibération) a été créé et soumis à l'avis de l'AESN. Ce document est l'outil de référence qui est transmis aux collectivités qui souhaitent se lancer pour gérer leur projet. Pour l'heure, 5 communes (Meulson, Saint-Marc-sur-Seine, Oigny, Montmoyen, Massingy) ont engagé la démarche. Pour des raisons de limite de budget inscrit au Contrat Global Sequana, il a été volontairement mis fin à la mobilisation d'autres collectivités alors même que d'autres communes prioritaires seraient partantes. Des réunions en conseil municipal, des réunions publiques, des bilans de l'ANC mais aussi des enquêtes pour connaître le nombre de propriétaires mobilisés ont été menés. L'année 2017 permettra de continuer ce travail et sera dédiée aux études à la parcelle.

Des courriers et/ou rendez-vous ont par ailleurs été réalisés avec les communes d'Aignay-le-Duc, Recey-sur-Ource, Channay, Marcenay, et Poinçon-les-Larrey. Seule cette dernière souhaite poursuivre l'opération. Un comparatif budgétaire assainissement collectif / assainissement non collectif sera actualisé (comme il l'a été fait sur Montmoyen et Massingy) afin d'aider la commune à prendre conscience de l'impact sur le prix de l'eau.

➤ **Assainissement d'Avalleur à Bar-sur-Seine**

Une réunion a été tenue pour traiter du volet assainissement du quartier d'Avalleur. Le CCTP d'une étude technico-économique d'aide à la décision doit être réalisé courant du 1^{er} trimestre 2017. Il permettra de déterminer les scénarios envisageables pour traiter les eaux usées de ce quartier (soit réhabilitation de la lagune, soit raccordement à la STEP de Bar-sur-Seine).

➤ **Assainissement de Sennevoy-le-Haut, Sennevoy-le-Bas et Gigny**

Des diagnostics ANC ont été réalisés par la Communauté de Communes du Tonnerrois cet été. Une réunion en fin d'année a permis de valider une étude technico-économique portée par Sennevoy-le-Haut et Sennevoy-le-Bas pour définir la meilleure stratégie à adopter en matière d'assainissement sur ces deux communes qui disposent aujourd'hui de stations communales vieillissantes. Gigny conserve un zonage assainissement non collectif et souhaite engager la réhabilitation des installations non conformes et prioritaires.

➤ **Projet d'assainissement collectif**

Pour les communes de Mussy-sur-Seine et de Celles-sur-Ource, ces collectivités ayant des AMO, notre appui technique n'a pas été pas nécessaire.

Volet eau potable / captage

➤ **BAC Aisey-sur-Seine / SIE Coulmier-le-Sec / Magny-Lambert – phase 1 consultation à venir**

La proximité de ces 3 collectivités mais aussi la synchronisation des décisions permet de lancer une étude BAC traitant des 4 captages avec pour mandataire le SIE de Coulmier-le-Sec.

Ces 3 captages ne sont pas identifiés comme prioritaire dans le PTAP mais des analyses récentes révèlent des pollutions en pesticides récurrentes. 2 de ces collectivités souhaitent investir dans une station de traitement des pesticides. Cette opération a nécessité plusieurs réunions dans chaque collectivité. Une analyse plus fine (terrain, assolement, nature des molécules) de la situation a été opérée sur le captage d'Aisey-sur-seine, mettant en évidence qu'une pré-enquête agricole serait intéressante à réaliser en même temps que l'étude hydrogéologique.

➤ **BAC Semond phase 1 en cours**

La réunion de lancement s'est tenue en janvier 2016. Un traçage réalisé par un carrier a retardé l'opération mandatée au bureau d'étude Sciences Environnement. Ceci a nécessité un avenant pour le suivi en continu du débit. Le protocole traçage a été soumis à validation au COPIL sur la base des résultats de ce proche traçage et d'autres traçages historiques.

➤ **BAC Beaulieu phase 1 en cours**

Le Bureau d'étude BE Caille a été retenu après consultation. Le COPIL de lancement se tiendra en février 2017.

➤ **BAC Marcenay phase 1 + DUP en cours**

La réunion de lancement s'est tenue en septembre 2016. Depuis, le bureau d'étude a d'ores et déjà équipé la source d'un suivi en continu des débits. Ceci a nécessité un avenant pour le suivi en continu du débit.

➤ **BAC Rochefort-sur-Brevon**

Le programme d'action agricole réalisé par la Chambre d'agriculture a été livré ce dernier trimestre. Une animation agricole est en cours. Un PAEC à l'échelle du BAC est en cours de rédaction.

➤ **Divers captages**

Les communes de Bure les templiers, le SIAEP de Brion sur Ource ont sollicité l'aide du SICEC pour lancer une phase 1 d'étude de BAC.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Une analyse des résultats de l'ensemble des résultats d'analyse d'eau est en cours sur les captages prioritaires du CGS afin de déterminer :

- Les captages suffisamment suivis et ne présentant pas de non-conformité récurrentes ;
- Les captages pas assez suivis pour déterminer de leur vulnérabilité aux pollutions diffuses ;
- Les captages dont leur vulnérabilité aux pesticides sont récurrentes voire avérées (dépassement de seuil).

Ce travail a d'ores et déjà été mené pour les communes du SAEP du Châtillonnais. Pour le 1^{er} trimestre 2017 il est proposé de finaliser ce travail afin de programmer une réunion avec l'ensemble des communes pour lesquelles un suivi renforcé phyto serait intéressant.

➤ **SAEP du Châtillonnais**

Plusieurs entretiens individuels et une réunion de travail ont permis de définir une stratégie d'action. Au cours du 1^{er} trimestre 2017, il est programmé une réunion avec Châtillon-sur-Seine, Buncsey et Sainte-Colombe-sur-Seine sur les points suivants :

- Qualité de la ressource en eau,
- Synthèse des scénarios proposés dans le schéma d'eau potable,
- La loi NOTRE et ses conséquences sur la compétence eau potable,
- Echanges sur les besoins de chacun et actions à mettre en œuvre.

➤ **AAP Pollution diffuse – SCA Deshy Baigneux les Juifs**

L'étude de recherche de débouchés luzerne a été lancée cette année. 2 COPIL ont d'ores et déjà été réunis. Le SICEC a apporté son aide à la SCA pour la rédaction du CCTP, la consultation, les demandes de subventions, la recherche de partenaires. En 2017, le bureau d'étude BLEZAT est mandaté pour mettre en place la filière. Le projet LEGITIMES porté par l'INRA vient se greffer à cette dynamique. Par le logiciel Co-Clik-eau, il est simulé à l'échelle du territoire Châtillonnais l'impact d'une plus forte proportion de culture bas intrant (ici des légumineuses fourragères) dans les résultats économiques des exploitations.

➤ **AAP réseau eau potable**

Une communication ciblée a été faite aux collectivités du CGS pour porter à connaissance l'existence de cet appel à projet.

Le SIE de Coulmier a bénéficié d'une assistance technique du SICEC ainsi que le SIE de Brion pour déposer une candidature à cet appel à projet.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

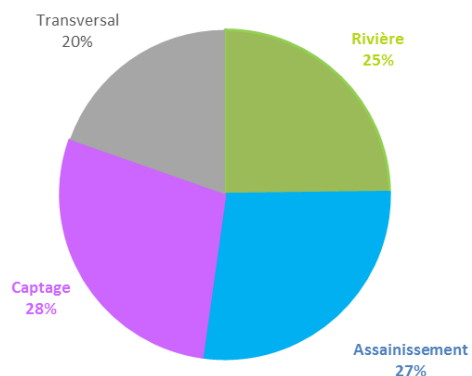
SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Répartition du temps de travail

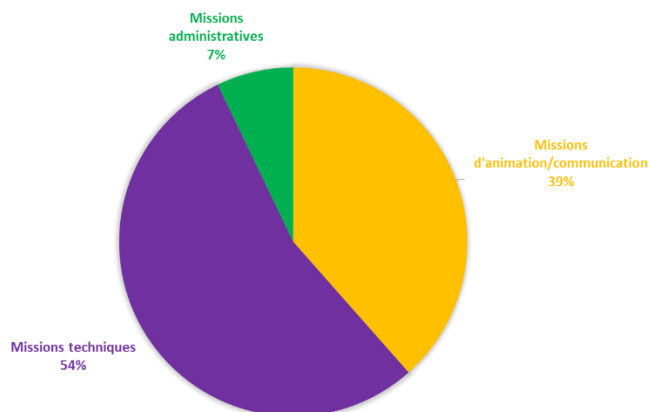
Ce poste animateur « petit cycle » représente 0,4 ETP, il est complété à 0,4 ETP d'une ingénierie rivière. Voici la répartition du temps travaillé pour chacune des missions et chacune des thématiques.

MISSIONS		jours passés	Rivière	Assainissement	Captage	Transversal
Missions d'animation / communication	Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	14.45	0.9%	4.1%	3.2%	0.5%
	Préparation, organisation & animation de réunions	19.95	2.4%	7.0%	2.7%	
	Supports de communication	2.5				1.5%
	Echanges Extérieurs	6.5	1.6%	0.3%	1.3%	0.7%
	Réunions d'équipe, publique, conseil municipal	20.2	0.8%	4.8%	1.3%	5.3%
Missions techniques	Reconnaissance terrain, assistance MOE	11.35	4.4%	0.3%	2.1%	
	Recherche/documentation pour projets	12.35	2.1%	0.4%	1.7%	3.3%
	Réunions techniques de projet, COPIL	13.9	2.5%	0.3%	5.6%	
	Elaboration & Rédaction projets & gestion des consultations		5.0%	7.2%	7.1%	0.9%
	Suivi études externalisées (subvention, suivi MOE)	19.1	5.0%	3.1%	3.1%	0.3%
Missions administratives	Formation	6.75				4.1%
	Gestion administrative courante	0				
	Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	5.05				3.1%

Temps passé par thématique



Répartition du temps en fonction des missions



Le temps consacré à la mission transversal contrat concerne

- des documents de programmation et échanges avec financeurs,
- des réunions internes (importante notamment afin de faire la transition avec les différents techniciens suite au retour du congé maternité),
- COPIL de différents partenaires (Chambre d'agriculture, PAPI...),
- Le travail sur des indicateurs (suivi qualité, analyses qualité AEP, LIDAR,...),
- Et 6 jours de formations (journées animateurs captages, réforme marchés publics, SST...).

RAPPORT D'ACTIVITE 2016 ET PREVISIONNEL 2017

2.1. CELLULE RIVIERE

2.1.1. AMELIORATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Effacement de l'ouvrage Robinet à Buncey :

Cet ouvrage était situé sur la commune de Buncey et référencé au ROE (n° 28242). La hauteur de chute résiduelle était de 50 cm.

L'obstacle était situé sur la Seine, classée prioritaire au titre de la continuité écologique par arrêté préfectoral. Avec accord écrit du propriétaire privé (convention), et suite à une procédure de déclaration et d'intérêt général (enquête publique), les travaux ont consisté à la suppression totale du bajoyer central, du seuil de fond ainsi que des 4 premiers mètres du déversoir. La prise d'eau du bief a été obstruée avec les pierres issues du bajoyer. L'opération a permis de rétablir totalement la continuité écologique, qui était compromise par le pincement des flux occasionné par le rétrécissement de la voie d'eau.

Les opérations se sont déroulées en septembre 2016 et ont permis de reconnecter un linéaire de 9 km.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.



Site avant travaux



Site lors de la réception du chantier

Effacement du seuil de la mairie à Chatillon-sur-Seine et création de banquettes végétalisées

Cet ouvrage était situé sur le cours de la Seine à Châtillon-sur-Seine et référencé. La chute présentait une hauteur de 85 cm.

Les opérations ont été autorisées par écrit des propriétaires (convention), et suite à une procédure de déclaration et d'intérêt général (enquête publique).

Les travaux ont consisté à la suppression du seuil maçonné, puis l'installation de banquettes végétalisées permettant de réduire la section d'étiage du cours d'eau.

Un linéaire de 3.3 km de cours d'eau a été reconnecté grâce à ces travaux.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.



Site avant travaux



Site lors de la réception du chantier

Travaux d'aménagement du seuil du canal de Buncey

Ce seuil, propriété du syndicat, permet l'alimentation de la Seine via le canal de Buncey en période d'étiage par dérivation des eaux en amont immédiat d'une importante zone de pertes.

Un dossier de dérogation au respect du débit minimum biologique a été déposé en 2016 sur justification d'un fonctionnement atypique du cours d'eau. Un dossier de déclaration de travaux a également été déposé.

Les opérations se sont déroulées en septembre 2015. Les travaux ont consisté en une modification totale du seuil, rehaussé de 11 cm par rapport à la cote initiale. Un système de vannage a également été installé, permettant :

- la continuité écologique totale (cote de fond) hors période d'étiage (vanne ouverte)
- la dérivation des eaux vers le canal en période d'étiage (vanne fermée à 700l/s de débit).

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



Site avant travaux



Site lors de la réception du chantier

Evaluation de l'évolution morphologique des cours d'eau suite à un effacement d'ouvrage

Un protocole d'évaluation de l'évolution morphologique des cours d'eau suite à travaux d'effacement a été mis en place depuis 2015 sur divers cours d'eau et type d'ouvrages.

Le protocole comprend un suivi des faciès d'écoulement, des sédiments ainsi que des zones de frayères potentielles pour la truite fario.

En 2016, 4 suivis à N+1 après effacement ont été réalisés sur les sites ayant bénéficiés de travaux en 2015, dont la Seine à Nod-sur-Seine, sur le site dit « Floriet ». Les premiers résultats sont très positifs. Les prochains suivis sur ces sites auront lieu en 2018.

Des plaquettes présentant les résultats simplifiés de ces suivis seront éditées et distribuées en 2017.

4 diagnostics ont également été réalisés sur sites avant travaux (état initiaux).

En 2017, 2 sites feront l'objet de suivis à N+1 par la cellule technique : le seuil de la Mairie à Châtillon-sur-Seine et l'ouvrage Robinet à Buncey.



La seine au droit de l'emplacement de l'ouvrage Floriet

Travaux de petite continuité écologique (travaux 2016)

Ces opérations sur les cours d'eau de tête de bassin visent à supprimer les passages busés sur les ruisseaux et à les remplacer si besoin par des ponts cadre.

3 ruisseaux ont bénéficié de ces aménagements :

- le ruisseau de Meursauge sur la commune de Saint-Marc-sur-Seine
- le ruisseau de Magny-Lambert également sur la commune de Saint-Marc-sur-Seine
- le ruisseau de Villers-Patras sur la commune de Villers-Patras.

Au total, 6 passages busés ont été supprimés et 3 ponts cadre ont été installés.



Continuité écologique de la Sarce à Bragelogne-Beauvoir

La Sarce est un cours d'eau classé en liste 2. Les ouvrages dits « la mare » et « le lavoir », appartenant à la commune, ont été aménagés en 2016.

Les opérations ont été autorisées par délibération de la commune, et suite à une procédure de déclaration.

La « mare » était une retenue située au cœur du village, sur une zone humide (présence de plusieurs sources) et constituée d'un seuil équipé d'une petite vanne. Cette retenue servait anciennement d'abreuvoir aux bêtes.

L'opération a consisté à créer une échancrure dans le seuil bétonné permettant au cours d'eau de s'écouler librement. La vanne a été conservée pour des raisons paysagères.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Un panneau de communication a été installé aux abords afin d'expliquer les objectifs des travaux.

La reconstitution attendue de la zone humide sera suivie par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne.



L'ouvrage composant la retenue du « lavoir du bas » a été démonté (vannage et seuil bétonné).



Ouvrage MASSARD à Belan-sur-Ource (travaux 2017)

L'ouvrage Massard est situé sur l'Ource, cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement total de l'ouvrage. Le droit d'eau a été abrogé sur demande des propriétaires.

La phase étude du projet a été réalisée en interne en 2015 (hormis la réalisation des levés topographiques) : modélisation, conception et rédaction des dossiers administratifs.

L'instruction du dossier a été réalisée sur la totalité de l'année 2016 : enquête publique et avis du CODERST (décembre 2016) permettant la signature de l'arrêté préfectoral en janvier 2017.

Ces travaux, prévus initialement en 2016, ont dû être repoussés en raison de la durée de l'instruction réglementaire.

La première phase de travaux, qui sera réalisée en 2017 consiste en la suppression totale de l'obstacle, ainsi que la consolidation des seuils de décharge latéraux.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



La seconde phase de travaux, consistant à retaluter les berges en rive droite et créer des banquettes végétalisées est programmée en 2017.

Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention (2016).

Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

Ouvrages de Prusly-sur-Ource

Les ouvrages « ancien fourneau », « ancienne scierie » et « moulin neuf » appartiennent à la commune de Prusly-sur-Ource et sont situés sur l'Ource, cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement des ouvrages. Les droits d'eau ont fait l'objet d'une demande d'abrogation auprès des services de la DDT.

La phase étude du projet a été réalisée en interne en 2015 (hormis la réalisation des levés topographiques) : modélisation, conception et rédaction des dossiers administratifs.

L'instruction du dossier sera réalisée en 2017 : enquête publique et avis du CODERST permettant la signature de l'arrêté préfectoral d'autorisation.



Ouvrage de l'ancien Fourneau

Etude de l'ouvrage hydraulique de Grancey-sur-Ource

La mission confiée au cabinet IRH en 2014, sera clôturée en 2017. Les investigations hydrogéologiques menées en 2016 ont démontré un lien entre le niveau de retenue de l'ouvrage hydraulique et celui dans le captage d'eau potable. L'ARS de Côte d'Or doit transmettre ses préconisations en matière de gestion et protection du captage suite à cette information.

La mission d'IRH sera relancée en début d'année 2017 afin d'arriver au terme de la tranche ferme. Les choix d'intervention sur l'ouvrage hydraulique étant fortement liés au devenir du captage, un suivi du devenir du captage sera réalisé (changement de maîtrise d'ouvrage eau et assainissement en 2020).

Etude de l'ouvrage de Polisy

Le dossier loi sur l'eau a été déposé à la Police de l'eau de l'Aube en septembre après avoir été soumis à validation des principaux partenaires. Des suivis piézométriques ont été lancés cette fin d'année afin d'évaluer l'impact de la ligne d'eau de la Laigne sur le niveau de la nappe et donc sur les fondations de l'église à proximité.

Les travaux d'effacement de l'ouvrage avec comblement partiel des douves sont prévus pour cette année sous maîtrise d'ouvrage privée.

Etude de l'Etang du Roy à Voulaines-les-Templiers

Cette étude est portée par le propriétaire de l'ouvrage, assisté du Syndicat Mixte Sequana. Elle se compose de deux tranches :

- tranche ferme : étude scénario restauration continuité,
- tranche conditionnelle : phase maîtrise d'œuvre travaux.

Plusieurs scénarios ont été soumis en COPIL. Le scénario du bras de contournement (réhabilitation de l'ancien cours de la Digeanne) est celui privilégié par le COPIL, mais à la condition que le débit qui lui est réservé permette un fonctionnement optimal du dispositif. Une expertise a donc été menée et soumise à validation par l'ONEMA qui a rendu en octobre un avis argumenté accepté par le propriétaire. L'ONEMA préconise dans cette note de retenir une valeur de 0,35 m³/s.

Aujourd'hui, le dossier au stade APS de ce scénario est en cours d'instruction à la Région Bourgogne Franche-Comté (service hydroélectricité). En fonction du plan de financement obtenu, le propriétaire envisage une demande de subvention auprès de l'AESN. La tranche conditionnelle de l'étude sera affirmée lorsque le propriétaire aura fait aboutir son plan de financement.

Ouvrages du Brevon à Rochefort sur Brevon

L'étude a pris fin au printemps 2016 avec la définition des projets sur les 3 ouvrages étudiés.

Depuis cette date, les 2 plans d'eau aval (la fenderie et la forge) font l'objet d'ouverture progressive et une pêche de vidange a permis d'évacuer les poissons vers des eaux de seconde catégorie piscicole.

Cette opération a été réalisée conjointement par le SICEC, la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA.

Une réflexion est en cours avec le propriétaire privé concernant la mise en œuvre de la phase travaux sur le plan d'eau du village (travaux prévus en 2018 au mieux).

Etude des ouvrages hydrauliques du SICEC à Chatillon-sur-Seine

Le Syndicat mixte Sequana est propriétaire de 4 ouvrages hydrauliques sur la Seine à Chatillon-sur-Seine. Une étude globale visant l'amélioration de la continuité écologique est en cours, le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude des ouvrages de Chamesson et du ruisseau de Saint Anne

3 ouvrages situés sur la Seine sur la commune de Chamesson sont en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Sequana (convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés).

Cette étude comporte également un volet visant la restauration physique du ruisseau de Saint Anne situé à proximité des ouvrages amont.

Etude de l'ouvrage hydraulique amont de Saint-Marc-sur-Seine

L'ouvrage situé sur la Seine en amont de la commune de Saint-Marc-sur-Seine est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Sequana (convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du propriétaire privé).

Le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude de l'ouvrage hydraulique amont de Mussy-sur-Seine

L'ouvrage situé sur la Seine en amont de la commune de Mussy-sur-Seine est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage de la commune, propriétaire du site.

Le rendu de phase 1 (diagnostic) a eu lieu en décembre 2016 et une réflexion est en cours quant au type de solution devant être approfondie.

Etude de l'ouvrage hydraulique de Loches-sur-Ource

L'ouvrage situé sur l'Ource sur la commune de Loches-sur-Ource a fait l'objet d'une étude en 2016, sous maîtrise d'ouvrage du SIAEOD (syndicat de l'Ource), sous mandat du propriétaire du site.

Le projet (PRO) a été présenté au comité de pilotage en décembre 2016 (abaissement de l'ouvrage, passe à poissons et aménagement du bief). Suite à cette présentation, le propriétaire a souhaité s'accorder un temps de réflexion quant aux possibilités d'intervention.

Etude de l'ouvrage hydraulique du château des Riceys-Bas

L'ouvrage situé sur la Laigne en amont du Château des Riceys-Bas est en cours d'étude sous maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés. Cette étude comporte un volet de recherches historiques sur le fonctionnement et l'usage des voies d'eau traversant le parc du château.

Le rendu de phase 1 (diagnostic) aura lieu en début d'année 2017.

Etude d'ouvrages hydrauliques (2017)

Plusieurs études devraient voir le jour en 2017/2018, suite à de nombreux contacts avec les propriétaires (et signatures de conventions de mandat d'étude):

- Etude externalisée sur l'ouvrage de la Sogépierre (recherche d'une ressource en eau alternative à leur pompage en amont de la retenue)
- Etude et vidange de l'étang de Bragelogne-Beauvoir
- Etude interne de l'ouvrage de Villotte-sur-Ource,
- Travail avec le collège de Recey-sur-Ource sur l'ouvrage du « Lac Parisot » (cf partie communication et valorisation)

2.1.2. PROTECTION ET RESTAURATION DE COURS D'EAU

Restauration du ruisseau de l'Arce

Ce ruisseau se situe sur la commune de Bure-les-Templiers.

Initialement localisé comme un fossé en bordure de route et provoquant des inondations de chaussée, ce cours d'eau a été replacé en fon de talweg dans la prairie adjacente.

Les travaux, concernant un linéaire de 300 m, ont fait l'objet d'une procédure d'autorisation, d'une dérogation pour déplacement d'espèce protégée et d'une enquête publique.

Le profil du nouveau lit a été dimensionné de façon à ce que le cours d'eau puisse réguler par lui-même son nouveau gabarit. Deux passages à gué ont été installés et l'ensemble du linéaire a été clôturé.

Ces travaux se sont déroulés en décembre 2016.



Avant travaux



ruisseau après travaux

Diversification des habitats de l'Ource à Recey-sur-Ource et Voulaines-les-Templiers

L'Ource a bénéficié sur les 2 sites de travaux de diversification du lit mineur par pose d'épis et blocs abris sur un linéaire cumulé de 700 m.

Ces travaux ont été réalisés en septembre et novembre 2016.



Restauration physique du ruisseau des Renouilles à Etrochey

Les travaux liés à l'aménagement foncier de Bouix, Cérilly et Etrochey sont en cours de réalisation. La restauration physique du ruisseau des Renouilles est inscrite dans ce programme de travaux au titre de mesures compensatoires. La cellule technique du contrat assiste l'association foncière et les maîtres d'œuvre dans la définition et le suivi de travaux qui comprennent le retalutage des berges, la suppression de passages busés, le dimensionnement du lit d'étiage et la création d'une zone humide.

Les travaux devraient être terminés en 2017.

Création de passage à gué sur l'Arce à Merrey-sur-Arce

Le syndicat de l'Arce, avec l'aide des techniciens du SICEC, a réalisé un passage à gué sur la commune de Merrey-sur-Arce.



Création de clôtures, plantations et abreuvoirs (projets 2017)

Plusieurs projets verront le jour en 2017 :

- Clôtures et abreuvoirs à Vix sur 700 ml
- Clôtures, plantations et abreuvoirs à Pothières sur 1000 ml,
- Clôtures et plantations à Leuglay sur 100 ml,
- Clôtures, plantations et abreuvoirs sur 3 000 ml à Voulaines-les-Templiers
- Clôtures à Meursauge sur 300 ml,
- Clôtures, plantations et abreuvoirs à Brion-sur-Ource sur 3 000 ml.

Création de banquettes végétalisées à Laignes (travaux 2017)

Le projet de redimensionnement du lit d'étiage de la Laigne par création de banquettes végétalisées dans la traversée de Laigne a fait l'objet d'un dossier de déclaration, accueilli favorablement.

Les travaux seront réalisés en été 2017.

Recharge sédimentaire du ru de Martilly à Laigne

Un projet de restauration physique par recharge sédimentaire est actuellement en cours d'instruction (dossier d'autorisation). Le secteur concerné correspond aux 1 300 derniers mètres du ruisseau sur la commune de Laigne.

Les travaux sont programmés à l'automne 2017.

Diversification des habitats par création d'épis sur la Seine et l'Ource

Deux projets de création d'épis pour diversification des habitats seront réalisés en été 2017 sur les communes de Châtillon-sur-Seine et Thoirs.

2.1.3. ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

Entretien des berges du SICEC

Dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien de la végétation du SICEC, l'entretien des berges des vallées de Seine et affluents a commencé en octobre 2015.

La tranche d'entretien 2015 s'est terminée fin novembre 2016. La tranche 2016 a été partiellement traitée (communes de Voulaines, Vanvey, Maisey le Duc et Duesme). Le marché à bon de commande initial ayant été résilié en septembre, un nouvel accord cadre a été conclu en fin d'année 2016.



Des travaux de bucheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Leuglay, Obtrée, Laignes, Prusly-sur-Ource, Grancey-sur-Ource, Noiron-sur-Seine, Chaumont-le-Bois et Châtillon-sur-Seine).

Plusieurs chantiers ont été réalisés en collaboration avec des écoles (entretien de ripisylve, aménagement de ruisseaux, bouturages et protections de berges en génie végétale).

Entretien des berges du Syndicat de la vallée de la Seine de Mussy à Bourguignons

Un diagnostic de l'état de la végétation en vue de la rédaction d'un PPRE a été présenté au printemps 2016.

Des travaux de bucheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Bar-sur-Seine, Mussy-sur-Seine).

Entretien des berges du syndicat de la vallée de la Seine de Bourguignons à l'agglomération Troyenne

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.

Des travaux de bûcheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Virey-sous-Bar, Courtenot).

Entretien des berges du Syndicat intercommunal d'aménagement de l'Ource et ses dérivations

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.



Des travaux de bûcheronnage et désembacement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur diverses communes (Celles-sur-Ource, Essoyes, Landreville).

Entretien des berges du Syndicat de l'Arce

Un programme d'entretien de la végétation a été réalisé en 2016 sur l'ensemble des communes du syndicat. L'entreprise sélectionnée a fait l'objet d'un suivi technique et administratif régulier par le technicien en charge du secteur.

La ripisylve étant dense et vieillissante, une restauration forte a été réalisée.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA



Des travaux de bûcheronnage et désembaclement ont été réalisés par les techniciens de rivière sur la commune de Chervey.

2.1.4. RECONNAISSANCE SUIVIS ET FORMATION

- En 2016, la cellule rivière a participé à des pêches électriques en collaboration avec la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA.

- les techniciens ont également participé à l'opération de vidange du lac de Marcenay.

Les techniciens du SICEC ont participé à une journée de formation au bûcheronnage en partenariat avec des bûcherons professionnels et la MSA de Champagne-Ardenne.

L'équipe du syndicat mixte Sequana a bénéficié d'une formation de sauveteur secouriste du travail.



2.2. CELLULE ANIMATION

Les missions de l'équipe d'animation se développent essentiellement suivant trois axes :

- ***L'animation et la coordination générale du contrat global:*** Il s'agit d'un travail de liaison des divers membres du Comité de rivière, d'organisation des réunions de travail ou annuelles et la présentation des travaux effectués et de gestion globale des divers travaux menés (programmation interannuelle, tableaux d'avancement...)

- ***L'assistance technique aux structures intercommunales :*** Il s'agit d'un travail de sensibilisation et d'assistance auprès des maîtres d'ouvrage de manière à faire émerger les projets qui sont inscrits aux contrats

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

de rivière. S'en suit la rédaction des cahiers des charges des études complémentaires, la définition en interne de certains projets, le suivi administratif et financier et le suivi du déroulement des études et des travaux.

- ***Le développement du programme de communication auprès des acteurs locaux (élus, usagers, public adulte..)*** : il s'agit de la réalisation de documents de communication (plaquettes, films, site internet), de l'organisation de journées d'échanges techniques, de réunions publiques...

ANIMATION GLOBALE DU CONTRAT GLOBAL SEQUANA (0.5 ETP)

Le territoire du Contrat Global a été étendu sur la partie auboise, atteignant désormais une superficie de 2 630 km².

Le contrat global porte sur 4 volets :

- Animation/ suivi/ communication,
- Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques,
- Petit cycle de l'eau,
- Pollutions diffuses.

L'année 2016 a été consacrée à la mise en œuvre effective du Contrat Sequana avec :

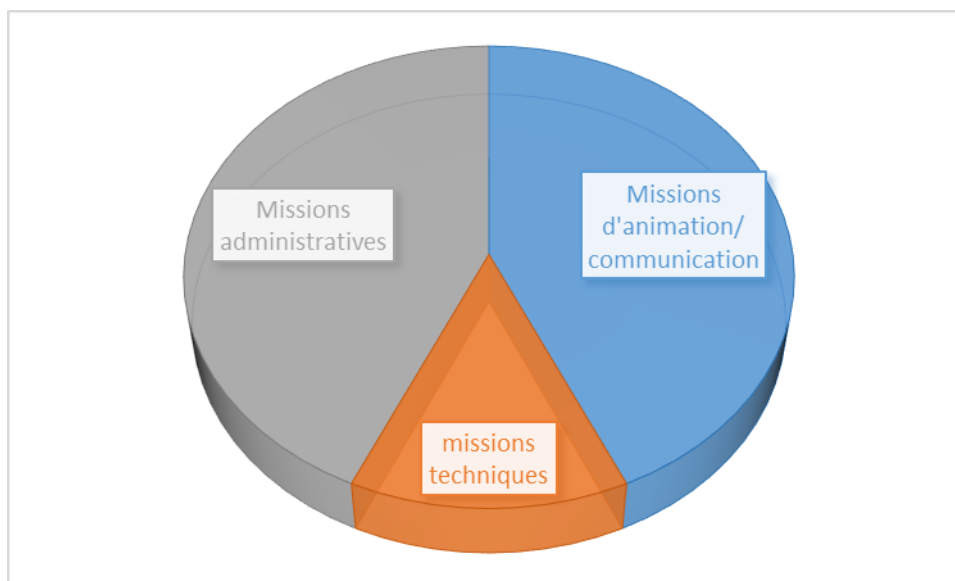
- l'organisation d'un comité technique,
- l'organisation d'un comité de pilotage du contrat sous la co-Présidence de M. Naudinot et M. Petit De Bantel,
- la mise à jour du tableau de suivi des actions,
- la prise de contact/conseil de divers maîtres d'ouvrages.

L'animation a également largement porté sur la présentation de la future réforme de la compétence rivière (GEMAPI).

Cette animation a abouti en 2017 par la création du Syndicat Mixte Sequana sur l'amont du territoire du Contrat Global, permettant la mise en œuvre d'une maîtrise d'ouvrage « rivière » sur la totalité de ce territoire.

Répartition du temps de travail

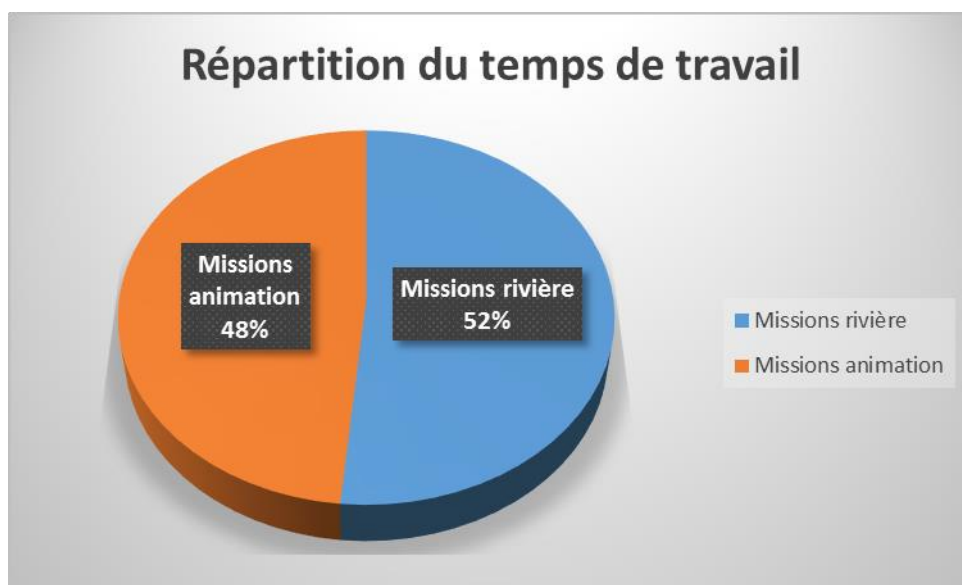
Temps passé par type de missions



Type de mission	Animation Générale	
Missions d'animation/communication	43%	
Démarchage (MOA, financeurs)		7%
Préparation, organisation & animation de réunions		10%
Supports de communication		5%
Echanges Extérieurs		5%
Réunions d'équipe		16%
Missions techniques	14%	
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)		2%
Recherche/documentation pour projets		5%
Réunions techniques de projet		3%
Elaboration & Rédaction projets		5%
Missions administratives	43%	
Formation		8%
Gestion administrative courante		15%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)		16%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)		4%
Total	100%	

Ce poste est complété par 0.5 ETP consacré à l'ingénierie rivière (chargée de mission).

Voici la répartition du temps de travail passé sur chaque thématique.

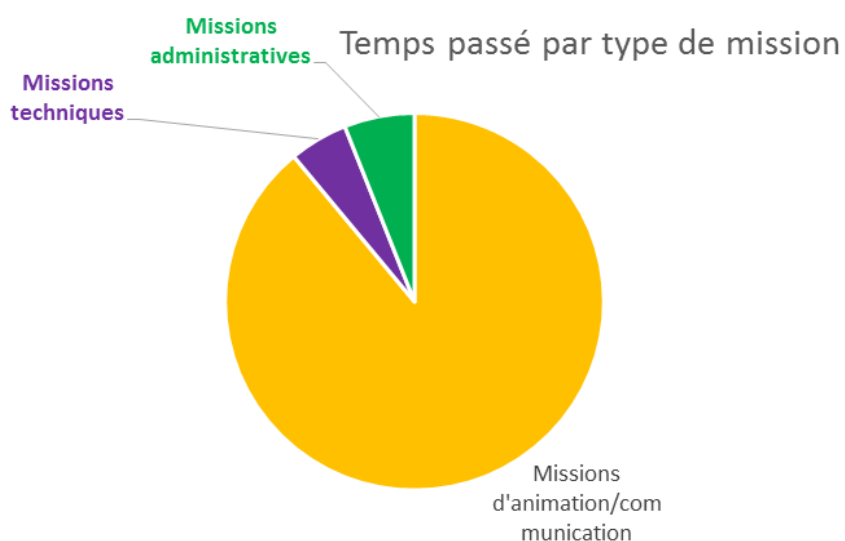


COMMUNICATION (0.3 ETP)

- *Sur le devant de la Seine* : il s'agit d'un bulletin d'information bisannuel relatant les faits marquants et l'avancement du Contrat Global. Il a été édité 2 fois en 2016.
- *Le petit Sequana* : Il s'agit d'un nouveau document d'information, édité pour la première fois en fin d'année 2014. Au format flyer (A5), il recense l'ensemble des actions de terrain réalisées au fil de l'eau. Il a été édité 3 fois en 2016.
- *Les plaquettes de présentation du contrat par vallées* : 5 plaquettes (1 par vallée) ont été créées et éditées en 2016. Ces documents présentent les grands types d'actions sur les vallées cibles.
- *Interventions extérieures* : L'équipe du SICEC a été renforcée par un volontaire en service civique chargé de réaliser des animations de sensibilisation aux milieux aquatiques. En 2016 (depuis son arrivée en septembre), la volontaire a réalisé 13 interventions scolaires et 3 grands publics. Divers stands ont également été présentés lors de manifestations : forum des métiers, fête de l'automne, projet CLEA...



Répartition du temps de travail



Type de mission	Communication
Missions d'animation/communication	89%
Démarchage (MOA, financeurs)	15%
Préparation, organisation & animation de réunions	6%
Supports de communication	61%
Echanges Extérieurs	6%
Réunions d'équipe	1%
Missions techniques	5%
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	2%
Recherche/documentation pour projets	3%
Réunions techniques de projet	0%
Elaboration & Rédaction projets	0%
Missions administratives	6%
Formation	2%
Gestion administrative courante	4%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	0%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	0%
Total	100%

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

ANIMATION EROSION/RUISSELLEMENT ET ZONES HUMIDES

Ce poste d'animation se répartit en :

- 1/2 ETP consacré à la thématique « Zones Humides » (ZH),
- 1/2 ETP consacré à la thématique « Ruissellement - Erosion » (RE).

Les missions d'animation « Zones Humides »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent principalement les volets :

- A2 « Interventions pédagogiques/ sensibilisation »,
- A52 « Enjeux Biodiversité »,
- B3 « Zones Humides »,
- D3 « Zones d'expansion de crue » (MAEC).

➤ **Mise en œuvre du PAEC « Milieux humides du territoire Sequana – Vallée de l'Ource »** (*actions B3-01/02/03 et D3-03*):

- Rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)
- Coordination des partenaires (techniques, financiers, relais locaux, élus...)
- Promotion du projet auprès des agriculteurs et de leurs différents interlocuteurs, dont organisation de deux réunions locales d'information des agriculteurs concernés (invités par courrier) : à Belan-sur-Ource et Bure-les-Templiers. Ces réunions, qui se sont tenues les 6 et 7 avril 2016, ont réuni une quarantaine d'exploitants (et une dizaine d'autres se sont manifestés par la suite). Ce sont donc plus de la moitié des 90 agriculteurs identifiés sur le territoire qui ont été sensibilisés à la problématique des milieux humides.
- Rédaction des notices mesures et notice de territoire
- Suivi des contractualisations et du budget : 18 agriculteurs se sont engagés sur 217 ha, dépassant les objectifs fixés pour cette campagne de contractualisation. 159 ha ont bénéficié d'un plan de gestion complet, 21 ha de mise en défens de milieux sensibles ponctuels, 21 ha de retard de fauche et 16 ha ont été remis en herbe. Toutes les parcelles seront gérées sans fertilisation azotée (autres que les éventuels apports liés au pâturage) (pour plus de précisions, se reporter au PAEC).
- Actualisation du PAEC et dépôt du dossier pour une deuxième campagne de contractualisation, face à la forte demande exprimée par les agriculteurs.

En 2017, une nouvelle campagne de contractualisation sera menée.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- **Elaboration du PAEC « Milieux humides du territoire Sequana – Vallée de la Seine amont »** (*actions B3-01/02/03*):

- Définition du projet, en lien avec les partenaires (techniques, financiers)
- Rédaction du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

En 2017, la mise en œuvre de ce PAEC sera réalisée.

- **Mise en œuvre des PAEC « Bassin versant du Landion » et « Captage de Noé-les-Mallets »** (*actions D3-04 et D4-09/10*) (2^{ème} campagne de contractualisation) : coordination de l'animation réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aube, réalisation des notices de territoire et notices mesures, relance des agriculteurs du territoire. 3 agriculteurs se sont engagés dans des mesures de remise en herbe de 136 ha sur le bassin du Landion (ZAG prioritaire au titre du Contrat Sequana).

- **Préservation du lac de Marcenay-Larrey** (*actions B3-05/04*) : Suivi de l'étude diagnostic du lac (relecture et commentaires des rapports, participation aux comités de pilotage), participation au comité de gestion, suivi de l'achat du lac par le CENB/FSPPMA21, coordination des partenaires pour la définition du programme de mesures qualité d'eau sur les affluents et exutoire du lac dans le cadre du suivi AESN. Le suivi/participation aux actions de préservation du lac sera poursuivi en 2017.

- **Préservation de la prairie humide du Paty d'Arrelles** (*actions B3-02/03*): rencontres des représentants de la commune et organisation d'une réunion publique (ayant réuni une dizaine de personnes, élus et habitants d'Arrelles) afin de présenter à tous le projet de partenariat avec le CENCA : convention d'assistance technique (devant être signée début 2017), sensibilisation aux milieux humides avec visite de la prairie humide. La restauration du site est d'ores et déjà entreprise grâce à la mobilisation d'un agriculteur qui a pris en charge le broyage du site, suivant les préconisations techniques énoncées lors de cette rencontre. Un article d'une page a été consacré par l'Est Eclair à cette rencontre (journal du 16/09/2016).



Les habitants d'Arrelles découvrent la prairie du Paty d'un autre oeil (Rencontre du 13/09/2016)

Cette action sera poursuivie en 2017, pour restaurer la prairie humide, et la mettre en valeur

- **Elaboration du plan de gestion de la zone humide de Trouche-boeufs, Verpillières-sur-Ource** (*action B3-02*): organisation des sorties « inventaires naturalistes » avec le CENCA et les

propriétaires (deux articles de journaux sont parus suite à ces journées : Est Eclair du 15/06/2016 et du 9/08/2016), analyse des photos aériennes anciennes...Ce plan de gestion sera terminé puis mis en œuvre à partir de 2017.

- **Accompagnement de la commune de Channes pour la restauration de la zone humide dites « des Grandes Fontaines »** (actions B3-02/03): Organisation d'une rencontre des représentants de la commune avec le CENCA et présentation d'un projet de restauration du site. Demande d'estimation de parcelles à France Domaines en vue de l'acquisition à un privé d'une partie de la zone humide.

Cette action sera poursuivie en 2017, sous réserve de l'indispensable implication des propriétaires privés du site dans le projet de restauration.

- **Mise en valeur pédagogique de la zone humide des sources de la Sarce**, dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique (action B3-03): coordination avec le CENCA pour la réalisation d'inventaires naturalistes, conception d'un panneau pédagogique présentant le site et les travaux réalisés.

Ce panneau sera révisé dans 2 ans suite à la renaturation du site.



- **Zone humide « du bras mort de la Laignes », Chaume-les-Baigneux** : étude de l'intérêt d'une reconnexion du bras mort pour la zone humide et la valorisation pédagogique du lieu : étude du site, organisation d'une visite du site avec le CENB. Cette action sera poursuivie en 2017, avec la proposition d'un projet de valorisation.

- **Recey-sur-Ource : Mise en valeur des prairies humides et devenir du « Lac Parisot »** : Participation à la réunion de brainstorming, rencontre du Collège de Recey-sur-Ource et de la Maison de la forêt pour l'organisation d'ateliers à destination des collégiens au printemps 2017 (découverte des milieux humides et imagination du devenir du « Lac Parisot »).

- **Diffusion des inventaires des milieux humides** du territoire à différents partenaires et communes : DDT, EPTB, FMA...

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

- **Suivi de la révision du PLU de Châtillon-sur-Seine**
- **Avis sur divers projets susceptibles d'avoir des impacts sur des zones humides :** agrandissement d'un lotissement à Châtillon-sur-Seine, projet de drainage à Pothières...
- **Réseau Mares de Bourgogne :** participation au comité de pilotage du réseau, rédaction d'un article sur la mare de Prusly-sur-Ource (créée en 2015) à paraître dans la lettre « Au fond de la mare » début 2017.
- **Rédaction d'articles sur la biodiversité remarquable du territoire du Contrat (action A52-02),** parus dans le bulletin d'info semestriel « sur le devant de la Seine » dans la rubrique « Du côté de la biodiversité ». 4 articles sont parus en 2016, présentant l'Aconit napel, le Cuivré des marais l'Azuré des mouillères et la Lamproie de Planer.
Cette action sera poursuivie en 2017.

Les missions d'animation « Ruissellement - Erosion »

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent le volet D4 « Erosion-Ruissellement ».

- **Accompagnement de la commune de Polisot pour une lutte contre le ruissellement et l'érosion sur son territoire (action D4-03):**
 - Rencontres des représentants de la section locale du Syndicat Général des Vignerons et de la commune de Polisot
 - Proposition d'un cahier des charges pour une étude schéma général hydraulique + étude parcellaire avec forte dimension participative pour impliquer les viticulteurs locaux et l'ensemble des acteurs concernés
 - Lancement et suivi d'une consultation, analyse des offres, présentation des résultatsL'étude n'a toutefois pas pu être lancée dans l'immédiat par manque de financement et d'implication d'une partie des acteurs concernés. Elle reste susceptible d'être lancée en 2017 si la situation évoluait.
 - **Aménagement foncier de Gyé-sur-Seine (action D4-07):** accompagnement de l'association foncière et analyse du programme de travaux hydrauliques dans le cadre de la demande d'aide financière à l'AESN. Préconisations pour l'aménagement des bassins de rétention.
 - **Aménagement foncier de Courteron (action D4-07):** échanges avec le bureau d'étude en charge de l'étude hydraulique et étude d'impact afin que l'équipe d'animation Contrat soit associée à la procédure
-

quand ces aspects seront traités, pour une bonne prise en compte des enjeux eaux/érosion/ruissellement. L'étude hydraulique devrait démarrer en 2017.

- **Captage de Servigny, Essoyes : Suivi du stage « Protection de la ressource en Eau potable - Diagnostic des pratiques viticoles en terme de protection phytosanitaire et lutte contre l'érosion »** (actions D4-03, D2-02): Accompagnement du stagiaire sur le volet érosion du stage, relecture des documents et rapports de stage, participation aux comités de pilotage du stage, à la révision du programme d'action et réunion de présentation. Présentation de la démarche de protection du captage lors d'une rencontre « vigne bio ouverte ». L'étude sur la commune de Polisot n'ayant pu être lancée, les actions menées sur Servigny constitueront les actions « coteau pilote » du Contrat. En 2017, une étude hydraulique sur le Val Sévrier est notamment prévue.

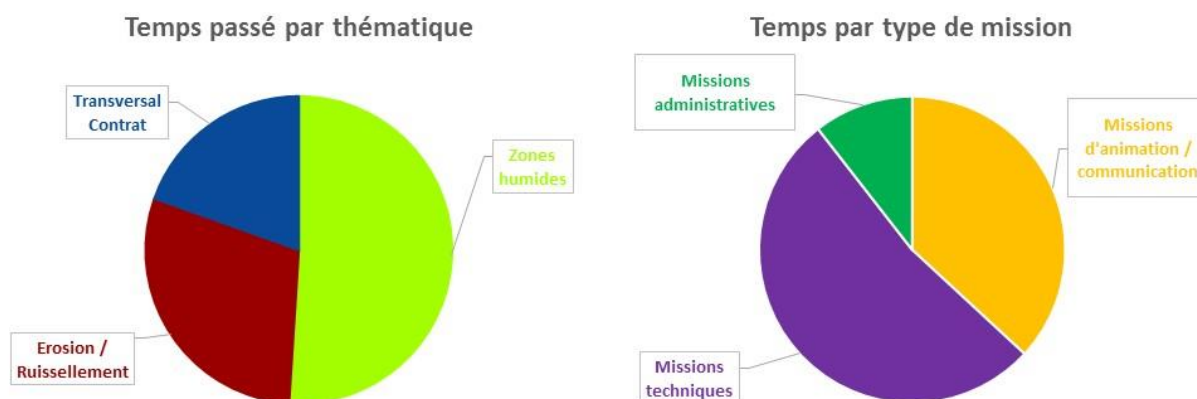
- **Accompagnement de l'Association foncière intercommunale d'aménagement foncier agricole et forestier de Bouix, Cérilly, Etrochey** (action D4-06):
 - Appui du maître d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour la réalisation d'un dossier de subvention à l'AESN : modalités administratives, postes éligibles, aide au montage du dossier...
 - Participation aux réunions de chantier hebdomadaires
 - Elaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'une « étude complémentaire de l'impact de l'aménagement foncier sur la qualité de l'eau, l'érosion et le ruissellement et l'optimisation des aménagements ». La réalisation de cette étude est prévue en 2017.

Répartition du temps de travail

Ce poste d'animation se répartit théoriquement en :

-1/2 ETP consacré à la thématique « Zones Humides » (ZH),

-1/2 ETP consacré à la thématique « Ruissellement - Erosion » (RE).



CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Type de mission	Zones humides & Biodiversité	Erosion- Ruissellement	Transversal Contrat	Total
Missions d'animation / communication				
Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	4,4%	2,2%	-	36,9%
Préparation, organisation & animation de réunions	8,4%	3,6%	-	
Supports de communication	7,0%	0,0%	0,8%	
Echanges Extérieurs	1,6%	0,8%	3,4%	
Réunions d'équipe	-	-	4,4%	
Missions techniques				
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	7,3%	3,8%	1,3%	52,6%
Recherche/documentation pour projets	1,2%	2,2%	1,4%	
Réunions techniques de projet	2,8%	3,8%	0,7%	
Elaboration & Rédaction projets	12,1%	8,5%	-	
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	3,0%	4,5%	0,1%	
Missions administratives				
Formation	3,2%	-	2,3%	10,5%
Gestion administrative courante	-	-	3,6%	
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	-	-	1,5%	
Total	51,0%	29,4%	19,6%	

ANIMATION PETIT CYCLE DE L'EAU

0.4 ETP (mi-temps d'un temps partiel de 80%)

Volet assainissement

➤ SPANC CCPC

Une analyse des non-conformités au regard de l'arrêté du 27 avril 2012 a été réalisé sur l'ensemble des communes identifiées à enjeu environnemental en matière d'ANC dans le PTAP. Un tableau de synthèse a été communiqué à l'AESN et la CCPC.

De nouveau, un travail important a été réalisé afin de solder les subventions que devaient toucher la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais dans le cadre de son programme diagnostic d'assainissement non collectif. Ce travail s'est révélé complexe du fait de la difficulté de recueil des données du délégataire.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

➤ **Opération groupée de réhabilitation ANC**

Un travail d'animation important a été réalisé afin de mobiliser les communes de la CCPC dans des opérations groupées de réhabilitation des installations individuelles prioritaires. Un mode opératoire (avec modèle de courrier et de délibération) a été créé et soumis à l'avis de l'AESN. Ce document est l'outil de référence qui est transmis aux collectivités qui souhaitent se lancer pour gérer leur projet. Pour l'heure, 5 communes (Meulson, Saint-Marc-sur-Seine, Oigny, Montmoyen, Massingy) ont engagé la démarche. Pour des raisons de limite de budget inscrit au Contrat Global Sequana, il a été volontairement mis fin à la mobilisation d'autres collectivités alors même que d'autres communes prioritaires seraient partantes. Des réunions en conseil municipal, des réunions publiques, des bilans de l'ANC mais aussi des enquêtes pour connaître le nombre de propriétaires mobilisés ont été menés. L'année 2017 permettra de continuer ce travail et sera dédiée aux études à la parcelle.

Des courriers et/ou rendez-vous ont par ailleurs été réalisés avec les communes d'Aignay-le-Duc, Recey-sur-Ource, Channay, Marcenay, et Poinçon-les-Larrey. Seule cette dernière souhaite poursuivre l'opération. Un comparatif budgétaire assainissement collectif / assainissement non collectif sera actualisé (comme il l'a été fait sur Montmoyen et Massingy) afin d'aider la commune à prendre conscience de l'impact sur le prix de l'eau.

➤ **Assainissement d'Avalleur à Bar-sur-Seine**

Une réunion a été tenue pour traiter du volet assainissement du quartier d'Avalleur. Le CCTP d'une étude technico-économique d'aide à la décision doit être réalisé courant du 1^{er} trimestre 2017. Il permettra de déterminer les scénarios envisageables pour traiter les eaux usées de ce quartier (soit réhabilitation de la lagune, soit raccordement à la STEP de Bar-sur-Seine).

➤ **Assainissement de Sennevoy-le-Haut, Sennevoy-le-Bas et Gigny**

Des diagnostics ANC ont été réalisés par la Communauté de Communes du Tonnerrois cet été. Une réunion en fin d'année a permis de valider une étude technico-économique portée par Sennevoy-le-Haut et Sennevoy-le-Bas pour définir la meilleure stratégie à adopter en matière d'assainissement sur ces deux communes qui disposent aujourd'hui de stations communales vieillissantes. Gigny conserve un zonage assainissement non collectif et souhaite engager la réhabilitation des installations non conformes et prioritaires.

➤ **Projet d'assainissement collectif**

Pour les communes de Mussy-sur-Seine et de Celles-sur-Ource, ces collectivités ayant des AMO, notre appui technique n'a pas été pas nécessaire.

Volet eau potable / captage

➤ **BAC Aisey-sur-Seine / SIE Coulmier-le-Sec / Magny-Lambert – phase 1 consultation à venir**

La proximité de ces 3 collectivités mais aussi la synchronisation des décisions permet de lancer une étude BAC traitant des 4 captages avec pour mandataire le SIE de Coulmier-le-Sec.

Ces 3 captages ne sont pas identifiés comme prioritaire dans le PTAP mais des analyses récentes révèlent des pollutions en pesticides récurrentes. 2 de ces collectivités souhaitent investir dans une station de traitement des pesticides. Cette opération a nécessité plusieurs réunions dans chaque collectivité. Une analyse plus fine (terrain, assolement, nature des molécules) de la situation a été opérée sur le captage d'Aisey-sur-seine, mettant en évidence qu'une pré-enquête agricole serait intéressante à réaliser en même temps que l'étude hydrogéologique.

➤ **BAC Semond phase 1 en cours**

La réunion de lancement s'est tenue en janvier 2016. Un traçage réalisé par un carrier a retardé l'opération mandatée au bureau d'étude Sciences Environnement. Ceci a nécessité un avenant pour le suivi en continu du débit. Le protocole traçage a été soumis à validation au COPIL sur la base des résultats de ce proche traçage et d'autres traçages historiques.

➤ **BAC Beaulieu phase 1 en cours**

Le Bureau d'étude BE Caille a été retenu après consultation. Le COPIL de lancement se tiendra en février 2017.

➤ **BAC Marcenay phase 1 + DUP en cours**

La réunion de lancement s'est tenue en septembre 2016. Depuis, le bureau d'étude a d'ores et déjà équipé la source d'un suivi en continu des débits. Ceci a nécessité un avenant pour le suivi en continu du débit.

➤ **BAC Rochefort-sur-Brevon**

Le programme d'action agricole réalisé par la Chambre d'agriculture a été livré ce dernier trimestre. Une animation agricole est en cours. Un PAEC à l'échelle du BAC est en cours de rédaction.

➤ **Divers captages**

Les communes de Bure les templiers, le SIAEP de Brion sur Ource ont sollicité l'aide du SICEC pour lancer une phase 1 d'étude de BAC.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Une analyse des résultats de l'ensemble des résultats d'analyse d'eau est en cours sur les captages prioritaires du CGS afin de déterminer :

- Les captages suffisamment suivis et ne présentant pas de non-conformité récurrentes ;
- Les captages pas assez suivis pour déterminer de leur vulnérabilité aux pollutions diffuses ;
- Les captages dont leur vulnérabilité aux pesticides sont récurrentes voire avérées (dépassement de seuil).

Ce travail a d'ores et déjà été mené pour les communes du SAEP du Châtillonnais. Pour le 1^{er} trimestre 2017 il est proposé de finaliser ce travail afin de programmer une réunion avec l'ensemble des communes pour lesquelles un suivi renforcé phyto serait intéressant.

➤ **SAEP du Châtillonnais**

Plusieurs entretiens individuels et une réunion de travail ont permis de définir une stratégie d'action. Au cours du 1^{er} trimestre 2017, il est programmé une réunion avec Châtillon-sur-Seine, Buncsey et Sainte-Colombe-sur-Seine sur les points suivants :

- Qualité de la ressource en eau,
- Synthèse des scénarios proposés dans le schéma d'eau potable,
- La loi NOTRE et ses conséquences sur la compétence eau potable,
- Echanges sur les besoins de chacun et actions à mettre en œuvre.

➤ **AAP Pollution diffuse – SCA Deshy Baigneux les Juifs**

L'étude de recherche de débouchés luzerne a été lancée cette année. 2 COPIL ont d'ores et déjà été réunis. Le SICEC a apporté son aide à la SCA pour la rédaction du CCTP, la consultation, les demandes de subventions, la recherche de partenaires. En 2017, le bureau d'étude BLEZAT est mandaté pour mettre en place la filière. Le projet LEGITIMES porté par l'INRA vient se greffer à cette dynamique. Par le logiciel Co-Clik-eau, il est simulé à l'échelle du territoire Châtillonnais l'impact d'une plus forte proportion de culture bas intrant (ici des légumineuses fourragères) dans les résultats économiques des exploitations.

➤ **AAP réseau eau potable**

Une communication ciblée a été faite aux collectivités du CGS pour porter à connaissance l'existence de cet appel à projet.

Le SIE de Coulmier a bénéficié d'une assistance technique du SICEC ainsi que le SIE de Brion pour déposer une candidature à cet appel à projet.

CONTRAT GLOBAL SEQUANA

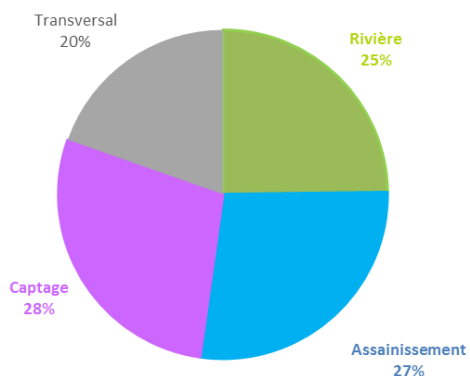
SYNDICAT MIXTE SEQUANA

Répartition du temps de travail

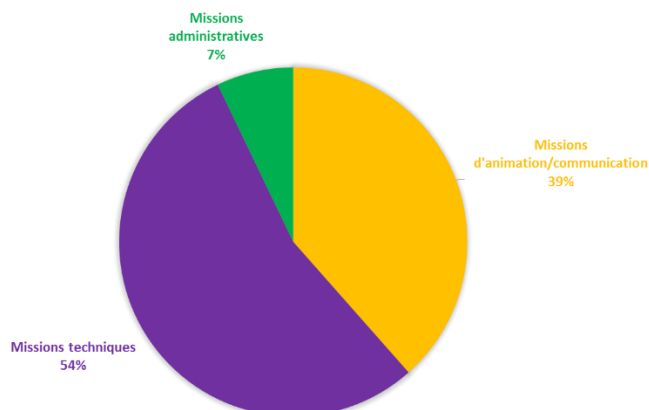
Ce poste animateur « petit cycle » représente 0,4 ETP, il est complété à 0,4 ETP d'une ingénierie rivière. Voici la répartition du temps travaillé pour chacune des missions et chacune des thématiques.

MISSIONS		jours passés	Rivière	Assainissement	Captage	Transversal
Missions d'animation / communication	Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	14.45	0.9%	4.1%	3.2%	0.5%
	Préparation, organisation & animation de réunions	19.95	2.4%	7.0%	2.7%	
	Supports de communication	2.5				1.5%
	Echanges Extérieurs	6.5	1.6%	0.3%	1.3%	0.7%
	Réunions d'équipe, publique, conseil municipal	20.2	0.8%	4.8%	1.3%	5.3%
Missions techniques	Reconnaissance terrain, assistance MOE	11.35	4.4%	0.3%	2.1%	
	Recherche/documentation pour projets	12.35	2.1%	0.4%	1.7%	3.3%
	Réunions techniques de projet, COPIL	13.9	2.5%	0.3%	5.6%	
	Elaboration & Rédaction projets & gestion des consultations		5.0%	7.2%	7.1%	0.9%
	Suivi études externalisées (subvention, suivi MOE)	19.1	5.0%	3.1%	3.1%	0.3%
Missions administratives	Formation	6.75				4.1%
	Gestion administrative courante	0				
	Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	5.05				3.1%

Temps passé par thématique



Répartition du temps en fonction des missions



Le temps consacré à la mission transversal contrat concerne

- des documents de programmation et échanges avec financeurs,
- des réunions internes (importante notamment afin de faire la transition avec les différents techniciens suite au retour du congé maternité),
- COPIL de différents partenaires (Chambre d'agriculture, PAPI...),
- Le travail sur des indicateurs (suivi qualité, analyses qualité AEP, LIDAR,...),
- Et 6 jours de formations (journées animateurs captages, réforme marchés publics, SST...).